



Comment mieux vivre sur mon territoire



Communauté de Communes
Lanvallon Plouha

Gomenec'h / Goudelin
Lannebert / Lanvallon
Le Fauoët / Le Merzer
Pléguien/Plouha/Pludual
Pommerit-le-Vicomte
Saint-Gilles-les-Bois
Tréguidel / Tréméven
Tressignaux / Trévélec

Page 2	Editos	Pages 36 à 38	Je suis malade et je me soigne
Pages 3 à 9	La Communauté de Communes Lanvallon Plouha	Pages 39 -40	Je recherche une aide sociale
Pages 10 à 24	Les communes	Pages 41 à 44	Je me détends
Pages 25 à 28	J'habite sur la Communauté de Communes	Page 44	Je visite mon territoire
Pages 29 à 31	Je traverse les âges	Pages 45 à 51	Renseignements pratiques
Pages 32 à 34	Je recherche un emploi, je travaille, je suis employeur		
Page 35	Je me déplace		



Ce guide pratique est le fruit d'un travail de longue haleine initié par un groupe de bénévoles, "Vivre Ensemble".

Nous espérons qu'il vous permettra d'avoir à portée de main toutes les informations nécessaires aux démarches de la vie quotidienne.

En effet, le territoire de la Communauté de Communes Lanvallon Plouha étant situé géographiquement entre 3 pôles que sont Saint-Brieuc, Guingamp, et Paimpol, certains de nos habitants dépendant même de Tréguier, il n'est pas toujours aisé de savoir où s'adresser. De plus, il n'est pas toujours simple non plus de s'y retrouver parmi les différents organismes qui existent sur un même thème.

Nous vivons dans une société plutôt tournée vers l'individualisme que vers la collectivité et la convivialité.

Il apparaît que le besoin de créer des liens entre la population de la Communauté de Communes Lanvallon Plouha reste une nécessité.

Notre groupe de travail, constitué de 5 bénévoles, s'est réuni régulièrement depuis deux années pour tenter de trouver des "solutions".

Tout d'abord, il nous est apparu que nos concitoyens manquent d'informations précises et de communication. Les habitants interrogés souhaitent disposer de réponses rapides et de proximité. Notre territoire communautaire est également équidistant de SAINT-BRIEUC, GUINGAMP et PAIMPOL. Comment et où trouver la bonne information au bon moment ?

Un grand merci aux enfants de l'atelier d'arts plastiques de Blanchardeau animé par Delphine LEMONNIER, qui ont participé à l'illustration du guide.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions, afin d'améliorer ce document pour une éventuelle réédition.

Bonne lecture !

Thierry BURLOT
Président de la Communauté de Communes
Lanvallon Plouha
Conseiller Régional

Nous vous proposons un GUIDE PRATIQUE qui doit vous permettre de mieux connaître votre Communauté de Communes, votre Mairie, et de répondre à toutes vos questions de la vie quotidienne.

Bonne utilisation et vivez mieux ensemble...

Le groupe "Vivre ensemble"



● La Communauté de Communes Lanvollon Plouha en quelques mots

C'est un établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI)

- créé en 1992,
- regroupant 15 communes, 15 000 habitants
- exerçant les compétences suivantes :

aménagement de l'espace
développement économique
gestion de l'eau
assainissement
sport, culture et tourisme
petite enfance
jeunesse
insertion sociale

L'identité de la Communauté de Communes s'est fortement développée en faveur :

- du développement durable : conciliation du Social, de l'Economie et de l'Environnement.
- de la démocratie participative : faciliter l'expression des habitants sur les projets communautaires.

L'objectif d'une Communauté de Communes est de "faire à plusieurs ce que les communes ne peuvent faire seules"

● **Quelques axes de développement majeurs de la Communauté de Communes Lanvollon Plouha**, coordonnés dans l'intérêt de la population communautaire, par ailleurs associée à la conduite de certaines actions :

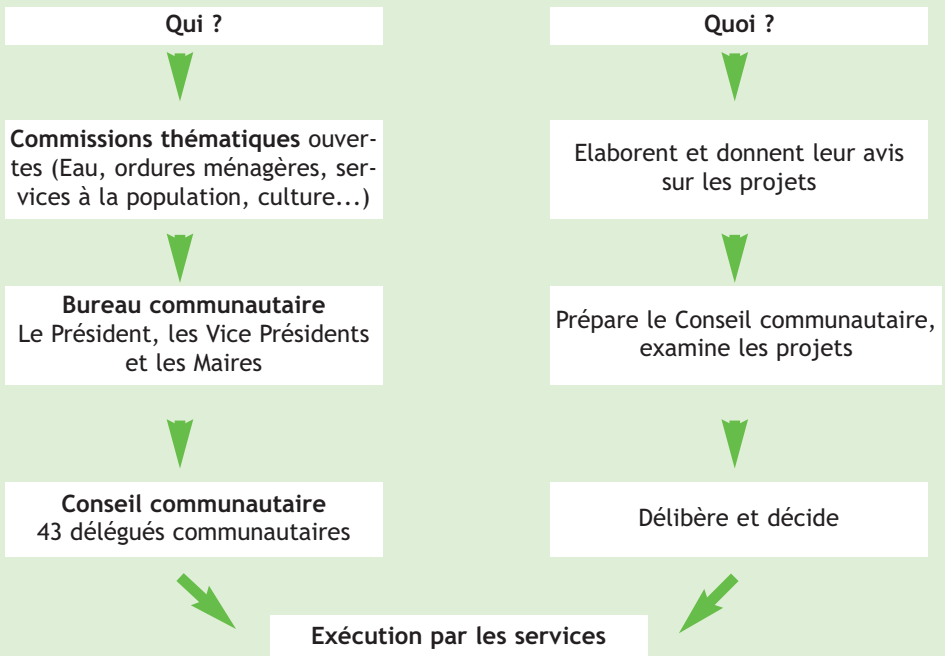
- Dans le domaine de l'Environnement : action volontariste en direction de la reconquête de la qualité de l'eau (zones de protection de 180 ha, politique de bassin versant) et du développement durable (promotion de la politique bocagère et de la filière bois) notamment.
- Dans le domaine Economique : création et développement des zones d'activités permettant le renforcement de l'attractivité des villes centres du territoire, étude-action sur la reprise des commerces, aide au maintien de l'activité commerciale et artisanale dans les communes de faible densité démographique.
- Dans le domaine Culturel : promotion et diffusion d'une offre culturelle diversifiée (musique, théâtre, arts plastiques, résidence d'artistes) en direction de tous publics. Dans le domaine du sport : pluridisciplinarité et développements des équipements.
- Dans le domaine des Services à la Population : politique de développement social innovante dans les secteurs de la petite enfance, jeunesse, insertion et démocratie participative.



● La vie institutionnelle de la Communauté de Communes Lanvollon Plouha

- La collectivité est pilotée par 43 délégués communautaires sous l'impulsion du Président.
- Réunis en Conseil Communautaire une fois par mois, les délégués communautaires délibèrent sur les dossiers majeurs de la Communauté de Communes.
- Ils votent le budget en début d'année.
- La vie communautaire s'appuie sur de nombreux partenariats financiers : Conseil Général, Conseil Régional, les Services de l'État (Jeunesse et Sports...), Agence de l'Eau, CAF, etc.

QUI FAIT QUOI ?





La Communauté de Communes

Organigramme des Elus

PRÉSIDENT

Chargé de l'Economie

Thierry BURLLOT

VICE PRÉSIDENTS

Sports, Culture, Tourisme

Francette LE GARFF-
TRUHAUD

Solidarité et Action sociale

Jean-Michel MORVAN

Finances
Ordures Ménagères

Yvon CADORET

Travaux et Infrastructures

Alain GAUTIER

Qualité du Service Public
Accessibilité
et Agenda 21

Chantal DELUGIN

Ressources en eau
et Bassin versant

François MORVAN

VICE PRÉSIDENTS DÉLÉGUÉS

Tourisme et Patrimoine

André FICHANT

Intergénérationnel
et Transports

Nathalie LE FRIEC

Cohérence territoriale de
l'urbanisation
Logement social

Pierre MELGUEN

Démarche Participative
Coopération décentralisée

Daniel BARRET

Aménagement de
l'Espace rural
Agriculture

Philippe PLANTÉ

BUREAU

Le Président, les vice présidents et l'ensemble des maires

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

43 délégués communautaires



Organigramme des Services

Président et Vice-Présidents

Assistante du Président

Direction Générale des Services

Communication

Services transversaux
(en appui aux services
opérationnels)

Administration Générale

- Affaires juridiques, statutaires et personnel
- Finances
- Accueil
- Entretien
- Informatique et Réseaux

Economie et tourisme

Gestion des ressources
en eau et des déchets

- Eau
- Assainissement Non Collectif
- Ordures ménagères
- Environnement

Action Sociale et
Solidarité

- Chantier communautaire
- Jeunesse
- Centre de loisirs sans hébergement
- Multi-accueil (crèche / Halte garderie)
- Relais Parents
- Assistant(e)s Maternel(le)s

Services opérationnels

Sport

Enseignements et
diffusion artistiques

- Etablissement d'enseignements artistiques (musique, arts plastiques, théâtre)
- Expositions

Coopération décentralisée



● Les services au public offerts par la Communauté de Communes

Economie

Accueil des porteurs de projets

Gestion des ressources en eau et des déchets

Eau (page 25)

Assainissement non collectif (page 25)

Ordures ménagères (page 46)

Action sociale et solidarité

Chantier communautaire (page 33)

Jeunesse (pages 29 et 32)

Centre de Loisirs Sans Hébergement (page 42)

Multi-accueil (page 29)

Relais Parents Assistant(e)s Maternel(le)s (page 29)

Sport

Opérations Cap Armor, Cap Sports scolaire et Cap Sports vacances (page 42)

Enseignements et diffusion artistiques

Etablissement d'enseignements artistiques (musique, arts plastiques, théâtre)

Expositions

Cybercommunes (page 41)



● Les coordonnées de la Communauté de Communes

Communauté de Communes Lanvallon Plouha

Moulin de Blanchardeau - BP 36
22290 LANVOLLON

Ouverte du Lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Le samedi de 9h00 à 12h00

☎ 02 96 70 17 04 / Fax : 02 96 70 29 18

E-mail : cdc@cc-lanvallon-plouha.fr

Site internet : www.cc-lanvallon-plouha.com

Blog : <http://cc-lanvallon-plouha.typepad.fr>

● Les permanences de la Maison du Développement et des Services Publics

Assistantes sociales

Mme LE BRETON, le mardi de 9h00 à 12h00
Mme JOUBAIN, le mercredi de 9h00 à 12h00
ou sur rendez-vous, tél. 02 96 40 10 30

CIDF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)

Le 4^{ème} mardi de chaque mois de 14h00 à 17h00
Sur rendez-vous au 02 96 78 47 82

Mission locale

Le 3^{ème} jeudi du mois sur rendez-vous 02 96 40 17 30

ANPE

Conseillère RMI le 1^{er} mercredi du mois de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous
Public : allocataires RMI

Aide au courrier et démarches administratives

Aide au courrier et démarches administratives. Alain de Zan assure désormais une permanence à la mairie de Lanvallon, le vendredi, de 10 h à 12 h, à la place de celle du samedi qui avait lieu à la communauté de communes. Ce service est entièrement gratuit et en toute confidentialité. Il pourra désormais être fait à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer. Renseignements au secrétariat de mairie, tél. 02 96 70 00 28 ou 06 19 76 89 48



Gommenec'h, petite cité rurale, se situe dans le canton de Lanvollon. Commune à vocation agricole, elle est bordée de 4 rivières : le Leff, le Gouazel, le Roz et le Goas Mab.

Gommenec'h a également un passé historique. Pour témoignage : la "Chapelle de Douannec" datant du XVI^{ème} siècle, inscrite par les monuments historiques, dans laquelle on peut admirer les statues du XVI^{ème} siècle de la Vierge à l'enfant, de St-Pierre et St-Eutrope en bois polychrome.

L'Eglise St-Guy, où d'anciens panneaux du XVIII^{ème} siècle sculptés ont été réutilisés et montés en devant d'autel; la statue en bois de Saint-Joran, dont le culte semble réactivé au début du XIX^{ème} siècle; la fontaine St-Guy du XVIII^{ème} siècle, en granit, a été restaurée lors de l'aménagement du bourg. Le circuit des deux chapelles relie la Chapelle de Douannec à celle de Liscorno.

Le Pardon de Douannec se déroule le 2^{ème} dimanche de septembre.

Plusieurs circuits de randonnées sont ouverts sur le territoire de la commune.



LES ÉLUS et leurs permanences

Alain HERVIOU, Maire, présent le lundi de 14h00 à 17h30

Philippe GAUTIER, 1^{er} adjoint (Finances et voirie), sur rendez-vous

Nathalie LE FRIEC, 2^{ème} adjointe (Affaires sociales), présente le jeudi de 9h30 à 12h00

Joseph ROUSSEL, 3^{ème} adjoint (Travaux), sur rendez-vous

Les habitants de Gommenec'h : les Gommenechois

Population au recensement de 1999 : 475

Superficie : 1180 ha

LA MAIRIE

Adresse : Le Bourg, 22290 GOMMENECH'H

☎ 02 96 52 31 17 / Fax 02 96 52 37 20

Courriel : mairie.gommenec'h@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : 13h30-17h00 du lundi au vendredi sauf le mercredi + 8h30-12h00 le jeudi





Commune rurale, Goudelin se situe sur l'axe routier CD 9 entre Guingamp et St-Quay Portrieux aux abords de la rivière de Leff. Elle s'étend sur un plateau peu élevé dont la hauteur moyenne est de 60 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Goudelin possède une série de services de proximité de qualité qu'ils soient artisanaux, commerciaux, scolaires ou de santé. Les nombreuses animations dynamisées par un tissu associatif dense, les structures variées pour le sport, le loisir et le tourisme, un patrimoine très riche avec en point d'orgue le magnifique clocher à galerie de la chapelle de l'Isle en font un pays où il fait bon vivre et se reposer. Au coeur du Pays du Leff et de ses affluents, Goudelin bénéficie à quelques encablures de la mer et des plages d'une nature généreuse et variée qui laisse vacanciers et promeneurs, amoureux de la nature, sous le charme.



LES ÉLUS et leurs permanences

Didier MORIN, Maire, présent du lundi au vendredi de 18h30 à 20h00 et le samedi de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous

Sabine LE GUYADER, 1^{ère} adjointe (Affaires scolaires, médiathèque, tourisme, commerce de proximité), présente le mardi de 9h30 à 11h30 et/ou le samedi matin sur rendez-vous

Yannick GUEGAN, 2^{ème} adjoint (Bâtiments communaux, urbanisme, environnement), présent le jeudi à partir de 15h30 et/ou le samedi matin sur rendez-vous

Robert DEROUIN, 3^{ème} adjoint (Affaires culturelles et sportives, jeunesse, communication), présent le mercredi de 16h00 à 18h00 et/ou le samedi matin sur rendez-vous

Nelly LE GOUX, 4^{ème} adjointe (Affaires sociales), présente le lundi de 10h30 à 12h00 tous les 15 jours sur rendez-vous

Gérald CORLAY, 5^{ème} adjoint (Affaires rurales, voirie communale), présent le jeudi de 18h30 à 20h00 et/ou le samedi matin sur rendez-vous

LA MAIRIE

Adresse : 15 rue de la Mairie, 22290
GOUDELIN

☎ 02 96 70 01 95 / Fax 02 96 70 11 59
Courriel : communegoudelin@orange.fr

Horaires d'ouverture : 9h00-12h30 et 14h00-18h00 du lundi au vendredi sauf le jeudi (9h00-12h30)



Les habitants de Goudelin : les Goudelinais
Population au recensement de 1999 : 1358
Superficie : 2300 ha



Lannebert, commune rurale, vient de l'ancien breton "Lann", ermitage, et de "Iber", "Ebert" ou "Pierre", qui était un saint breton insulaire (Angleterre). Le bourg est construit à l'emplacement d'une fondation monastique du haut Moyen Âge.

A voir :

- L'église néo-romane Saint-Evence, construite en 1895 à l'emplacement d'une ancienne chapelle datant de 1482

- La fontaine Saint-Evence dominant le lavoir situé sur la place

- La Chapelle Notre-Dame de Liscorno du XIII^{ème} et XVIII^{ème} siècle et son calvaire, du XVII^{ème} siècle (1680), inscrit à l'inventaire des Monuments historiques.

- Ses rivières : le Languidoué et le Leff attirent de nombreux pêcheurs et randonneurs

Pardon de Saint-Evence le 1^{er} dimanche de mai

Pardon de Liscorno : dernier dimanche d'août (messe, repas champêtre, kermesse et fest-noz)



LES ÉLUS et leurs permanences

Yvon CADORET, Maire, présent le vendredi de 15h00 à 17h00 ainsi que les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois de 11h00 à 12h00

Jean-Michel GEFFROY, 1^{ère} adjoint (Travaux et routes), présent le 4^{ème} samedi du mois de 11h00 à 12h00

Jeanne TALLEC, 2^{ème} adjointe (Affaires sociales et patrimoine), présente le 2^{ème} samedi du mois de 11h00 à 12h00



Les habitants de Lannebert : les Lannebertois
Population au recensement de 1999 : 354
Superficie : 700 ha

LA MAIRIE

Adresse : Le Bourg, 22290 LANNEBERT

☎ / Fax 02 96 70 04 26

Courriel : mairie.lannebert@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : 13h00-17h00, lundi, mardi, jeudi et vendredi + 8h00-12h00 le samedi



Lanvillon, chef lieu de canton est bordé à l'Ouest par la rivière le Leff, et à l'Est par les plages plouhatines (8 km).

Cette double proximité en font une petite ville dynamique, où commerces et festivités se déclinent toute l'année avec des temps forts l'été : en particulier la grande foire aux puces le troisième dimanche de juin et le deuxième dimanche d'août.

Lanvillon, capitale de la brocante avec la foire aux puces sur les trottoirs du bourg, où les chineurs y dénicheront de la faïence de Quimper, mais aussi des meubles, des bibelots et divers objets d'arts. Une journée de grande fête, de repas chaleureux, de spectacles de variétés et de funambules qui animent les rues, d'étalage pour une immense foire aux puces, troc, brocante et de manèges qui tournent pendant un jour.

La population de Lanvillon est multipliée par 20 ces dimanches de foire aux puces, troc, brocante...



LES ÉLUS et leurs permanences

François MORVAN, Maire (urbanisme et personnel), présent le vendredi de 9h30 à 12h00

Jean-Louis CONAN, 1^{ère} adjoint (Travaux), présent le vendredi de 11h00 à 12h00

Jocelyne LALLÈS, 2^{ème} adjointe (Vie scolaire et C.C.A.S.), présente le mercredi de 15h00 à 16h00

Bruno LE POULARD, 3^{ème} adjoint (Sécurité et communication), présent le jeudi de 11h00 à 12h00

Jean-François TURBAN, conseiller municipal délégué (Finances et vie sportive), présent le samedi de 11h00 à 12h00

Georges BOUDET, conseiller municipal délégué (Vie associative et patrimoine bâti), présent le mardi de 10h00 à 12h00

Les habitants de Lanvillon : les Lanvillonais
Population au recensement de 1999 : 1388
Superficie : 500 ha

LA MAIRIE

Adresse : 14 place du Général de Gaulle,
22290 LANVOLLON

☎ 02 96 70 00 25 / Fax 02 96 70 15 80

Courriel : commune.lanvillon@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : 14h00-17h00 le lundi, 9h00-12h00 et 14h00-17h00 les mardi, mercredi et vendredi, 9h00-12h00 les jeudi et samedi





Le Fauët vient du breton “ lieu planté de hêtres”. Le Fauët a sur la commune, au village de Kergrist, une chapelle du VI^{ème} siècle dédiée à Notre-Dame de la Merci, inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques en 1928. Sur le placître s'élève un calvaire également inscrit. Au lieu dit Kérusal se trouve également un calvaire du XVI^{ème} siècle.

Pour votre détente, un pas de tir à l'arc, des allées de boules couvertes ou non, et un circuit de randonnée le long du Poul Jaudour, sont présents sur la commune.

Côté tourisme, Le Fauët dispose d'une aire naturelle de camping ainsi que de nombreux gîtes et chambres d'hôtes.



LES ÉLUS et leurs permanences

Marcelin LE CALVEZ, Maire

Serge LENAY, 1^{er} adjoint (Finances, urbanisme, bulletin communal)

Marc PLANTÉ, 2^{ème} adjoint (Centre Communal d'Action Sociale, relations avec les associations)

Daniel LEROY, 3^{ème} adjoint (Voirie, bâtiments communaux)

Les habitants du Fauët : les Fauëtiens
Population au recensement de 1999 : 273
Superficie : 750 ha

LA MAIRIE

Adresse : Le Bourg, 22290 LE FAOUËT
☎02 96 52 35 61 / Fax 02 96 52 33 86
Courriel : mairie.lefaouet.22@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture : 8h30-12h30 du lundi au vendredi sauf le jeudi





Le Merzer, nom breton qui signifie le martyr, a connu un épisode dramatique qui voudrait qu'au XVIII^{ème} siècle le seigneur du manoir du TRAOU avait donné injustement la mort à une personne. En expiation de son crime, ce gentilhomme fit bâtir une chapelle dédiée à la vierge, reine des martyrs. Cette chapelle fut rebâtie en 1886 pour devenir l'église paroissiale. Le pardon se déroule le 3^{ème} dimanche de mai

Dans l'enclos paroissial, un calvaire du XIV^{ème} ou XV^{ème} porte un Christ particulier vêtu d'une robe.

Près du calvaire, un if majestueux du même âge continue à lui donner ombrage. Des quatre chapelles répertoriées au XV^{ème} siècle seule celle de St-Yves (propriété privée entre Le Merzer et Pommerit) subsiste, entourée de marronniers.

Le Merzer, c'est aussi, tous les ans lors du week-end du 11 novembre, la commune qui accueille la dernière manche du Championnat de Bretagne d'Enduro. Ce sont plus de 300 pilotes, venus de différentes régions, qui se retrouvent pour cette compétition.



LES ÉLUS et leurs permanences

Laurence CORSON, Maire

Jean-Claude DELAUNAY, 1^{er} adjoint (Finances)

Xavier LE MOAL, 2^{ème} adjoint (Travaux et cadre de vie)

Monique GUYOMARD, 3^{ème} adjointe (Affaires scolaires et sociales)



Les habitants du Merzer : les Merzeriens
Population au recensement de 1999 : 799
Superficie : 1260 ha

LA MAIRIE

Adresse : 11 place de l'Eglise,
22200 LE MERZER

☎ 02 96 44 90 43 / Fax 02 96 44 71 31

Courriel : mairie.le-merzer@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : 9h00-12h00 et 13h30-17h00 le lundi, mercredi, jeudi et vendredi.

Fermé le mardi et le samedi



Pléguien est une commune verdoyante, traversée par le Languidoué, rivière aux méandres parsemés de jolis ouvrages (Le Pont Connan...). De nombreux lavoirs, témoins du passé, vivent toujours le long des ruisseaux.

La campagne est traversée par des routes tranquilles pour pratiquer le vélo en famille.

Les amateurs de marche à pied trouveront 2 circuits balisés et un nouveau, "Au fil de Kério" pour découvrir la faune et la flore des Landes. Ursule, la salamandre, vous guidera.

Vous pouvez aussi vous adonner aux plaisirs équestres : la ferme de " Poul Ar Gast " propose initiation à l'équitation et randonnées à cheval, balades à poney pour les plus petits.

Un court de tennis est proposé au bourg : adressez-vous au " Bar des Sports ".

En faisant un détour aux confins de Lanvallon et Lannebert vous pourrez admirer la chapelle Sainte Anne (XVII^{ème} siècle).

Une grande fête champêtre (le premier week-end d'août) se déroule à Coat Ar Oa : danses folkloriques, banquet, musique bretonne, avis aux amateurs de convivialité.

Exposition de peintures à Saint-Gouéno, l'atelier d'Hélène et Thierry ouvre ses portes tous les jours de 14h00 à 19h00 (entrée libre). Au rond-point de Pléguien, suivre le pinceau, direction Tréguidel. A quelques kilomètres des plages, du Golf public des Ajoncs d'or, en pleine nature, Pléguien avec ses nombreux hébergements est prêt à accueillir ses visiteurs.



LES ÉLUS et leurs permanences

Roland TREGUIER, Maire

Philippe LE GOUX, 1^{ère} adjoint (Communication, vie culturelle et associative, affaires scolaires et assainissement)

Jacqueline THOUEMENT, 2^{ème} adjointe (Urbanisme, bâtiments publics, cadre de vie)

Nelly LUCAS, 3^{ème} adjointe (Solidarité, cadre de vie)

Claude LE Méhauté, 4^{ème} adjoint (Voirie et environnement)

Les habitants de Pléguien : les Pléguinais
Population au recensement de 1999 : 1011
Superficie : 1550 ha

LA MAIRIE

Adresse : Le Bourg, 22290 PLEGUIEN

☎ 02 96 70 02 54 / Fax 02 96 70 07 76

Courriel : mairie-pleguien@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : 9h00-12h00 du lundi au samedi, 14h00-17h00 le lundi et le mercredi, 14h00-16h00 le vendredi
En juillet et août la mairie est fermée le samedi matin



Station balnéaire familiale mer et terre, Plouha est une charmante petite commune du pays du Goëlo de 4477 habitants située entre Saint-Brieuc et Paimpol. "Plou" signifie paroisse en breton et "ha" provient certainement de "adda" ou "aza", saint ou chef breton qui aurait vécu au VI^{ème} ou au VIII^{ème} siècle.

Plouha est dotée d'un patrimoine religieux, historique et naturel très riche. Vous pourrez visiter ses sept chapelles dont la chapelle de Kermaria-An-Iskuit (maison de Marie qui rend la santé). Classée monument historique, elle date du XIII^{ème} siècle et servait de nécropole, on y trouve des peintures consacrées à la mort : la Danse Macabre.

Les falaises de Plouha sont les plus hautes de Bretagne et dominant la baie de Saint-Brieuc sur 14 km. Le GR 34 qui suit le sentier des douaniers vous fera découvrir des sites grandioses, du vol majestueux des goélands marins ou argentés et des plongés de cormorans.

Vous aurez le choix entre 5 magnifiques plages : Plage du Palus, de Gwin-Zegal, de Port Moguer, de Bonaparte et de Bréhec.

Gwin-Zegal (vin de seigle), abri naturel pour les bateaux, est le dernier mouillage de type ancestral existant en Europe.

Quel que soit le type de balade que vous aurez choisi, les chemins vous conduiront vers de très jolis villages abondamment fleuris d'hortensias.

Tous les sports de mer sont praticables (voile, canoë-kayak, pêche en mer ou à pied...). D'autre part, de nombreuses activités sportives et culturelles vous sont proposées.



De leur côté, les commerçants (pour la plupart des artisans) vous feront découvrir tous les produits du terroir et de la mer.



LES ÉLUS et leurs permanences

Philippe DELSOL, Maire, présent tous les jours, sur rendez-vous. Permanence à la mairie le mercredi et le vendredi, de 10h00 à 12h00

Jean-Pierre CARTIER, 1^{er} adjoint (Affaires générales, urbanisme, associations)

Odile JULIEN, 2^{ème} adjointe (Communication)

Yvon LE DÛ, 3^{ème} adjoint (Travaux et voirie)

Christiane MONTAGNE, 4^{ème} adjointe (Affaires sociales, foyer-logement)

Yvon FICHOU, 5^{ème} adjoint (Environnement et patrimoine)

Marie-Thérèse ALBRECHT, 6^{ème} adjointe (Affaires scolaires, enfance, jeunesse)

Joël HEUZÉ, 7^{ème} adjoint (Finances, budget, affaires économiques, tourisme)

Monique BONDOUX, 8^{ème} adjointe (Fêtes et cérémonies, l'Hermine, culture)

Les adjoints sont disponibles sur rendez-vous

Les habitants de Plouha : les Plouhatins
Population au recensement de 1999 : 4397
Superficie : 4000 ha

LA MAIRIE

Adresse : 24 avenue Laënnec, 22580 PLOUHA
☎ 02 96 20 21 26 / Fax 02 96 20 30 47
Courriel : mlemaire@mairiedeprouha.fr
Horaires d'ouverture : 9h00-12h00 et 13h30-17h00 du lundi au vendredi ; 10h00-12h00 le samedi (permanence état-civil uniquement)



Petite commune rurale des Côtes d'Armor, Pludual est située au Nord-Ouest du département des Côtes d'Armor, à 20 km de Guingamp, 14 km de Paimpol et 30 km de Saint-Brieuc.

Sympathique petit bourg à 10 minutes de la mer, Pludual et ses commerces de proximité offrent un accueil convivial dans un cadre reposant. Le nom de la commune proviendrait de l'ancien breton "ploë", qui veut dire paroisse, et du saint breton inconnu "dua".

Si quelques vestiges du passé ne sont plus visibles aujourd'hui, comme le tumulus du Run ou la grotte sépulcraire de Kernel, Pludual recèle encore bien des richesses comme la motte féodale de Kersausse, une très belle statue de la Vierge à l'Enfant assise à l'intérieur de la chapelle Notre-Dame du Calvaire, ou encore le manoir de Périmorvan (propriété privée) que les promeneurs admirent lors de leurs balades par les petites routes de campagne qui parcourent la commune.

Plusieurs chemins de Pludual sont entretenus par l'association "les Randonneurs du Languidoué". Ces travaux d'entretien permettent de proposer aux amateurs de randonnée divers circuits dont les tracés sont disponibles à la boulangerie.



LES ÉLUS et leurs permanences

André FICHANT, Maire, présent les lundi et jeudi de 14h00 à 16h00, et le 1^{er} samedi du mois de 11h00 à 12h00

Bernard JOANNOT, 1^{er} adjoint (Travaux, voirie, urbanisme et bâtiments), le mercredi de 10h00 à 12h00 et le 2^{ème} samedi du mois de 11h00 à 12h00

Jacqueline ULDARIC, 2^{ème} adjointe (Finances et affaires sociales), le mardi de 10h00 à 12h00 et le 3^{ème} samedi du mois de 11h00 à 12h00

Hélène TIGOLET, 3^{ème} adjointe (Culture, communication, loisirs, sport, tourisme, fêtes et cérémonies), le vendredi de 10h00 à 12h00 et le 4^{ème} samedi du mois de 11h00 à 12h00

Les habitants de Pludual : les Pluduhalais
Population au recensement de 1999 : 461
Superficie : 930 ha

LA MAIRIE

Adresse : Le Bourg, 22290 PLUDUAL

☎ 02 96 20 22 72 / Fax 02 96 20 29 03

Courriel : mairie.pludual@orange.fr

Horaires d'ouverture : 9h00-12h00 les mardi, mercredi et vendredi, et 14h00-16h00 les lundi et jeudi



C'est une commune rurale très fleurie puisqu'elle est primée chaque année et que le jury lui a décerné 3 fleurs. La commune est très boisée, la vallée du Trieux est particulièrement accueillante, les moulins ont été rénovés, les pêcheurs peuvent s'adonner à leur passion. Au centre bourg, l'église Notre-Dame a conservé son clocher, inscrit aux monuments historiques, de 34 m du XVIII^{ème} siècle, où l'on peut déchiffrer une curieuse inscription rédigée à rebours "cette tour fut faite par un irlandais en 1712". De très beaux confessionnaux du XVII^{ème} siècle, des albâtres du XV^{ème} siècle et des statues anciennes de St-Michel et St-Antoine attirent l'attention dès notre entrée dans l'édifice. Un superbe if de 1700 ans orne le parc de l'église ainsi qu'une chaire extérieure originale du XV^{ème} siècle.

La remarquable chapelle du Paradis, classée monument historique du XV^{ème} siècle poursuit sa rénovation. Sur son placître, le calvaire représente les 12 apôtres.

La Chapelle du Folgoat est érigée dans un superbe écrin de verdure où coule une fontaine qui, dit-on, possède des vertus mystérieuses.

Le château du Restmeur est inscrit aux Monuments Historiques.

Les sentiers pédestres accueilleront les plus romantiques tandis que d'autres préféreront le tennis, le badminton ou encore les sports collectifs. L'originalité culturelle et associative se repose sur un réseau dynamique de plus de 28 associations.

La dernière création originale, "Spered Panvrid", l'esprit de Pommerit, a été réalisée par plus de 50 musiciens et 100 danseurs, tous issus du cercle de danse traditionnelle "Koriganed Panvrid", qui évolue en 1^{ère} catégorie et du Bagad, qui anime la région depuis déjà plus de deux décennies. Des programmations théâtrales et musicales viennent régulièrement égayer les soirées et week-end par la dynamique association "Le bathyscaphe".



LES ÉLUS et leurs permanences

Alain GAUTIER, Maire, présent tous les matins en mairie et sur rendez-vous

Michel LANCIEN, 1^{ère} adjoint (Communication, affaires scolaires, vie associative, culture et jeunesse), le samedi de 9h00 à 12h00 et sur rendez-vous

Françoise BARS, 2^{ème} adjointe (Services à la population et affaires sociales), le mardi matin de 10h00 à 12h00 sur rendez-vous

Laurence LE MÉTAYER-MORICE, 3^{ème} adjointe (Finances et assainissement collectif), sur rendez-vous, le samedi après 11h00

Claude MARQUIER, 4^{ème} adjoint (patrimoine bâti -travaux et entretien- et maîtrise des énergies)

Daniel BOULBIN, 5^{ème} adjoint (Voirie), sur rendez-vous le samedi de 10h00 à 12h00

Les habitants de Pommerit : les Pommeritains
Population au recensement de 1999 : 1728
Superficie : 3300 ha

LA MAIRIE

Adresse : 8 place du Centre, BP 2, 22200 POMMERIT-LE-VICOMTE

☎ 02 96 21 74 39 / Fax 02 96 21 79 37

Courriel : mairiepommeritlevicomte@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : 8h30-12h00 et 14h00-17h00 du lundi au vendredi, 8h30-12h30



L'origine du nom vient de St-Gilles, père abbé au Moyen-Age d'une abbaye près de Nîmes, relais important sur la route du pèlerinage de St-Jacques de Compostelle.

Historique :

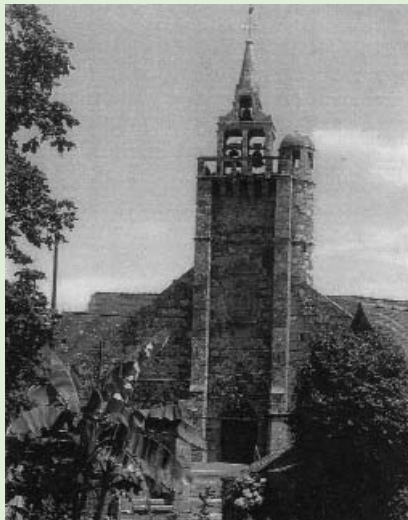
St-Gilles-Les-Bois porte avant 1426 le nom de St-Gilles-Le Vicomte et fait partie en tant que trêve de Pommerit Le vicomte. En 1676, St-Gilles est érigé en paroisse. Sous la révolution, St-Gilles doit changer son nom pour celui de Bellevue et devient canton. L'ancienne dénomination est reprise en 1815.

L'église du XIV-XVIII^{ème} siècle. Elle a pour patron Saint-Gilles et Saint-Loup. Le clocher est daté de 1680, la nef de 1757 et les porches de 1782. Il s'agit à l'origine de l'ancienne chapelle domestique de Coët-Mohan, puis chapelle tréviale de Pommerit avant d'être érigée en succursale.

La chapelle Sainte-Anne

Elle date de 1880. Elle remplace une chapelle du même nom qui daterait de 1680. Elle fut démolie en 1877. A l'intérieur de la chapelle, nous pouvons découvrir les magnifiques vitraux réalisés par un maître verrier Job Guével en 1946. Ils représentent Sainte-Anne, Saint-Joachim, la Sainte-Vierge avec l'enfant Jésus dans ses bras et Saint-Joseph, Sainte-Jeanne d'Arc et le bienheureux Charles de Blois.

Par ailleurs, à Saint-Gilles-Les Bois vous pourrez venir admirer le magnifique jardin des mélanges ouvert du 1^{er} mai au 30 septembre aux amoureux des fleurs et des plantes.



LES ÉLUS et leurs permanences

Philippe PLANTÉ, Maire, le lundi sur rendez-vous

Hervé GUILCHER 1^{er} adjoint (Voirie, services techniques)

Marie-Laure LE MERCIER, 2^{ème} adjointe (Services à la population)

Marie-Annick ROGALSKI, 3^{ème} adjointe (Services généraux)

Les permanences auront lieu de 11h30 à 12h00 le samedi

Les habitants de Saint-Gilles-les-Bois : les Saint-Gillois

Population au recensement de 1999 : 401

Superficie : 940 ha

LA MAIRIE

Adresse : Le Bourg, 22290 SAINT-GILLES-LES-BOIS

☎ 02 96 21 76 08 / Fax 02 96 21 91 12

Courriel : communegilles@orange.fr

Horaires d'ouverture : Lundi et jeudi : 8h00-12h00 et 15h00-18h00

Mardi et vendredi : 16h30-18h30





Porte Sud de la Communauté de Communes, Tréguidel est situé à 20 km de Saint-Brieuc en direction de Paimpol.

Vous y découvrirez :

Son bourg tranquille au calme d'antan,

Ses calvaires :

- du bourg, croix de granit du XVII^{ème} siècle avec au revers une vierge à l'enfant,

- du Bouscaud, croix de Granit du XVII^{ème} siècle avec un socle en forme de reposoir, servant lors des rogations destinées à demander la protection des cultures et du détail.

Son église, entourée comme jadis du cimetière. Elle possède dans la maçonnerie une pierre enclavée aux armoiries des Seigneurs de Trémargat. Rénovée en 1856, elle a été restaurée intérieurement en 1998. A noter, un magnifique vitrail dédié aux morts de la guerre 1914-1918.

A 1 km du bourg, en direction de Binic, visitez la chapelle de Pabu du XVI^{ème} siècle, accompagnée d'une fontaine à proximité, dédiée à St-Tugdual. Selon la légende, une pierre sacrée sur laquelle on vient s'accroupir guérit les rhumatismes. Son pardon a lieu le dernier dimanche de septembre.

Tréguidel vous invite à découvrir ses nombreux sentiers de randonnées au milieu d'une campagne verdoyante parmi les sous-bois et la lande.

L'originalité de Tréguidel, incluse dans une Communauté de Communes bretonnante, est dans sa culture. Ici la langue gallèse est présente et fut beaucoup parlée autrefois.



LES ÉLUS et leurs permanences

Daniel BARRET, Maire, présent le jeudi de 10h00 à 12h00 et les 2^{ème} et 4^{ème} samedi du mois de 11h00 à 12h00

André GUILLAUME, 1^{er} adjoint (Affaires générales, finances, état civil), présent le lundi de 10h00 à 12h00 et le 1^{er} samedi du mois de 11h00 à 12h00

Alain HANOT, 2^{ème} adjoint (Travaux, urbanisme, voirie), présent le mardi de 10h00 à 12h00 et le 3^{ème} samedi du mois de 11h00 à 12h00

Nicole GILOT-CHEF, conseillère municipale déléguée aux affaires sociales et à la solidarité

Les habitants de Tréguidel : les Tréguidelais
Population au recensement de 1999 : 540
Superficie : 660 ha

LA MAIRIE

Adresse : Le Bourg, 22290 TRÉGUIDEL

☎ / Fax 02 96 70 02 98

Courriel : mairie-treguidel@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : 8h15-12h15 et 13h30-17h00 le lundi. 8h15-12h15 les mardi, jeudi vendredi et samedi.





Cette petite commune doit son nom à Saint-Méen (guérisseur d'eczéma selon la légende), à qui est dédiée la fontaine près de l'église. Elle est délimitée par deux rivières : le Kerguidoué et le Leff.

Tréméven possède un monument majeur : la chapelle Saint-Jacques du XVI^{ème}, classée monument historique au hameau du même nom, belles fenêtres flamboyantes, élégant portail. Elle renferme des statues naïves en bois : Saint-Gilles, Saint-Roch, Saint-Nicolas, ainsi qu'une curieuse statue.

Activités

Pardon de Saint-Jacques en juillet. (Messe et concours de boules).

Pêche, randonnées pédestres, kayak, escalade sur site naturel aire de repos.



LES ÉLUS et leurs permanences

Chantal DELUGIN, Maire

Daniel RAISON, 1^{er} adjoint (Travaux, organisation des services techniques, fêtes et cérémonies)

Lydie DUMAS, 2^{ème} adjointe (Enfance et jeunesse, information - bulletin municipal-, relations avec les associations)

Pascal MÉANCE, 3^{ème} adjoint (Affaires communautaires, urbanisme et patrimoine)



Les habitants de Tréméven : les Trémévénais
Population au recensement de 1999 : 277
Superficie : 510 ha

LA MAIRIE

Adresse : Le Bourg, 22290 TRÉMÉVEN

☎ / Fax 02 96 70 02 75

Courriel : tremeven.mairie@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : 8h15-12h00 les lundi, mardi, jeudi et vendredi



Tressignaux est une petite commune rurale. Elle doit son origine à un petit oratoire fondé par St-Seignaux duquel s'édifia un hameau qui grandit et devint paroisse.

Tressignaux comprend parmi ses plus beaux édifices : la Chapelle de Saint-Antoine, classée, origine XIII^{ème} siècle reconstruite au XV^{ème} siècle. Les visiteurs pourront admirer sa magnifique poutre de gloire qui vient de faire l'objet d'une restauration, crucifixion à cinq personnages : le Christ, les deux larrons, la Vierge et St-Jean. Chaque année, le 3^{ème} dimanche d'août, un pardon y est célébré attirant de nombreux visiteurs.

Pour votre détente :

Un plateau sportif en plein air est mis à votre disposition pour pratiquer vos activités favorites (tennis, volley, roller, football, jeux de boules...).

Le Cercle Celtique de Tressignaux est né au début des années 80 avec le Pardon de Saint-Antoine. Il participe chaque année à différentes fêtes, festoù-noz, festoù-deiz, et diverses animations à Tressignaux, en Côtes d'Armor ou plus loin.



LES ÉLUS et leurs permanences

Pierre MELGUEN, Maire, le mercredi de 10h30 à 12h00

Marie-Claude BOUTOUX, 1^{ère} adjointe (affaires générales), le mercredi de 14h00 à 15h00

Jean-Luc GUÉGAN, 2^{ème} adjoint (Voirie, travaux, patrimoine)

Yvon JOSSE, 3^{ème} adjoint (finances)

Les habitants de Tressignaux : les Tressignaulais

Population au recensement de 1999 : 534

Superficie : 730 ha



LA MAIRIE

Adresse : Le Bourg, 22290 TRESSIGNAUX

☎ 02 96 70 03 00/ Fax 02 96 70 22 20

Courriel : mairie.tressignaux@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : 13h30-17h30 les lundi et mardi, 9h00-12h00 les jeudi, vendredi et samedi



La plus petite commune du canton, à 7 km de Lanvollon attire les regards par la beauté de son clocher, l'un des plus beaux du Trégor, construit à la fin du siècle dernier.

L'église, terminée en 1867 grâce à la générosité de l'Impératrice Eugénie, épouse de Napoléon III, mérite une visite en raison de la présence de quelques objets classés (les Anges Adorateurs, la statue de Notre-Dame de Pont-Men, le tableau rénové du Christ ressuscité).

A l'extérieur, un calvaire de 1879, dit "Croix de Mission", attire le regard par sa beauté et son inscription latine en spirale.

Des sentiers de randonnées judicieusement aménagés permettent de découvrir de jolis sites dont celui de Pont-Men (pont de pierre enjambant le Goas Mab séparant Trévère de Gommenec'h).

Le pardon se déroule le 3ème dimanche de mai animé par une "brocante".

Le monument aux morts de Pen-Hoat érigé à la mémoire de sept résistants tombés le 18 juillet 1944 pour la libération, arrête le passant.



LES ÉLUS et leurs permanences

Pierre QUILGARS, Maire, présent du lundi au vendredi de 10h00 à 11h30 et le vendredi de 14h00 à 17h00

Hervé LE CALVEZ, 1^{er} adjoint (Voirie et bâtiments communaux)

Stéphanie JOSSE, 2^{ème} adjointe (Affaires sociales, fleurissement et services à la population)

Richard HÉLARY, 3^{ème} adjoint (Finances et économie)

Les habitants de Trévère : les Trévèrecois
Population au recensement de 1999 : 174
Superficie : 430 ha

LA MAIRIE

Adresse : Le Bourg, 22290 TRÉVÈRE

☎ 02 96 52 35 55/ Fax 02 96 52 32 24

Courriel : mairie.treverec@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : 9h00-12h00 du lundi au mercredi, 14h00-17h00 le vendredi





ÉLECTRICITÉ

● EDF raccordement

Agence clientèle Ouest Armor

☎ 24h/24 7j/7 0 810 731 646

☎ dépannage électricité 0 810 333 322

EDF Agence de Guingamp (pour Gommenec'h, Goudelin, Lannebert, Lanvollon, Le Faouët, Le Merzer, Pléguien, Pommerit-le-Vicomte, Tréguidel, Tréméven, Tressignaux, Trévélec)

Rue Notre Dame, BP 40 346, 22203 GUINGAMP Cedex

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

EDF Agence de Paimpol (pour Plouha)

1 rue Pierre Mendès France, BP 134, 22503 PAIMPOL Cedex

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

EDF Agence de Lannion (pour Pludual, St Gilles-les-Bois)

1 rue Pierre Mendès France, BP 134, 22503 PAIMPOL Cedex

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

Pour la distribution, chacun peut désormais faire appel à l'opérateur de son choix. Pour tout savoir sur vos démarches et vos droits, consultez le site internet www.energie-info.fr ou contactez le 0 810 112 212 (prix appel local)



EAU

● Service de l'Eau de la Communauté de Communes Lanvollon Plouha

La Communauté de Communes gère la facturation des quelques 9000 abonnés du territoire. Les relevés de compteurs sont également assurés par le service.

Accueil sur place du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 sauf les mardi et jeudi matin

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Urgences 24h/24 : N° Vert 0 800 800 953

Adresse : Moulin de Blanchardeau, 22290 LANVOLLON

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

● Service Public d'Assainissement Non Collectif de la Communauté de Communes

Il a pour but de vous aider à comprendre le fonctionnement de votre installation, de l'améliorer par de petits travaux simples ou si vous le souhaitez concevoir une nouvelle installation adaptée aux différentes contraintes de votre terrain.

Pour tout renseignement complémentaire : Communauté de Communes Lanvollon Plouha, Service Public d'Assainissement Non Collectif, Moulin de Blanchardeau, BP 36, 22290 LANVOLLON

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h45 et de 13h30 à 16h30

☎ 02 96 70 11 71

Déclaration de travaux, Permis de construire et de démolir

● Mairie de votre commune

Informations et imprimés disponibles en Mairie



Structures autour du logement

● Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)

Informations juridiques, financières et fiscales sur le logement. Pour une information simple, le contact téléphonique peut suffire. Pour un conseil personnalisé nécessitant l'étude de votre situation, prévoir vos documents lors du rendez-vous que vous aurez sollicité.

Adresse : 7 rue Saint-Benoît, BP 4132, 22041 SAINT-BRIEUC cedex

☎ 02 96 61 50 46

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 18 h sauf le vendredi matin

Permanence le 2^{ème} et le 4^{ème} mardi de chaque mois de 14 h à 17 h sans rendez-vous au centre social rue Hyacinthe Cheval à Guingamp, le 3^{ème} mardi du mois de 14 h à 17 h sans rendez-vous au centre Henri Dunant, 2 rue Henri Dunant à Paimpol
[Internet www.adil.org/22](http://www.adil.org/22) ou l'agence nationale d'information sur le logement www.anil.org

● Comité local pour le logement

Accueil tous publics et aide aux personnes confrontées à des difficultés de recherche de logement.

Adresse : Place du Château, 22200 GUINGAMP

Permanence le matin de 9h30 à 11h30 et l'après-midi sur rendez-vous

☎ 02 96 21 21 54

● Comité local pour le logement autonome des jeunes (CLLAJ)

Accueil des jeunes et aide pour ceux qui sont confrontés à des difficultés de recherche de logement

Adresse : 47 rue du Docteur Rahuel, 22000 SAINT-BRIEUC

Ouvert les mardi, mercredi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

☎ 02 96 33 60 42

● Hébergement d'urgence

Renseignements voire aide pour établir des contacts avec les différents lieux et types d'accueil du département.

☎ 115 (appel gratuit 24h/24)

● Centre d'Hébergement et de Réinsertion

Association Maison de l'Argoat à Guingamp

☎ 02 96 40 17 40

● Les Mairies

Les communes ont parfois connaissance des logements vacants de propriétaires privés mais possèdent également parfois des logements à louer ouvrant droit à l'Allocation Pour le Logement (APL), dits "logements sociaux". Dans ce cas, les contacter directement.

● Offices de tourisme du Leff à Lanvollon et de Plouha

Adresses de meublés, gîtes et mobil-home sur terrains privés

Office de tourisme du Leff, Lanvollon

☎ 02 96 70 12 47

Office de tourisme de Plouha

☎ 02 96 20 24 73

Coordonnées complètes page 44

● Côtes d'Armor Habitat (office départemental HLM)

Adresse : 6 rue des Lys, BP 55, 22440 PLOUFRAGAN

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

☎ 02 96 94 12 41

Pour les villes et secteurs de Guingamp, Saint-Brieuc et Dinan, ce sont des offices public HLM municipaux

38 rue des salles, BP 96, 22202 GUINGAMP cedex ☎ 02 96 40 62 30

34 rue du 71^{ème} RI, BP 405, 22004 SAINT BRIEUC cedex ☎ 02 96 62 20 80

Rue de la violette, BP 17, Quevert 22101 DINAN cedex ☎ 02 96 87 15 15

Il existe également des sociétés anonymes d'HLM possédant des logements sur le 22 (se renseigner auprès de l'ADIL)



Structures autour du logement

● Habitat et Développement Bretagne

H&D accompagne les collectivités locales dans leurs projets : Etudes pour les collectivités, Plan Local de l'Habitat (PLH), Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). De plus, H&D informe et conseille, techniquement et financièrement, les particuliers dans leur montage de projet

Adresse : 4 ter rue Luzel,
22000 SAINT -BRIEUC

☎ 02 96 75 40 30 / Fax 02 96 75 40 31

E-mail : HD.BRETA@wanadoo.fr

Site internet : www.habitat-developpement.tm.fr

● PACT ARIM

Information, conseil technique et financier pour l'habitat (propriétaires occupants et bailleurs) au service des particuliers et collectivités concernant la réhabilitation du patrimoine. Plan Local de l'Habitat (PLH), Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Permanences conseil de préférence sur rendez-vous auprès de votre Mairie.

Adresse : 51 rue de Gouédic, BP 430,
22004 SAINT-BRIEUC Cedex 1

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Permanence tous les lundis de 10h00 à 12h00 (propriétaires occupants) et de 14h00 à 17h00 (projet locatif)

☎ 02 96 62 22 00 / Fax 02 96 61 84 50

Permanence à la Mairie de Guingamp le 1er mardi du mois de 10h00 à 12h00

E-mail : pact.arim.22@wanadoo.fr

Site internet : www.pactarim-bretagne.org

Aides au logement / locataires

● Allocation logement CAF MSA

Aide et/ou prêt concernant les frais d'entrée ou le maintien dans le logement sous conditions de ressources

● Fonds de solidarité pour le logement CAF

S'informer auprès de la CAF, 53 bd Clémenceau SAINT-BRIEUC ☎ 0800 25 22 10

Permanences à Guingamp au centre social rue Hyacinthe Cheval tous les jours de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 sauf le 1^{er} et 3^{ème} lundi du mois.

Permanence à Paimpol au centre médico-social, 1 quai Nicolas Armez tous les vendredis matin de 9h30 à 12h00

MSA (pour les personnes relevant de la mutualité agricole), 12 rue de Paimpont à SAINT-BRIEUC du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00 en continu ☎ 02 96 78 87 00

Permanence à Guingamp au centre socio administratif, place du Champ au Roy, tous les mardi mercredi et vendredi de 14h00 à 17h00, tous les lundis et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

☎ 02 96 40 10 40

● **Locapass** (avance du dépôt de garantie et/ou garantie de paiement du loyer et des charges)

Si l'entreprise dans laquelle vous travaillez cotise au 1 % patronal sur les Côtes d'Armor 3 organismes collecteurs :

CILCA, 5 place de la Liberté, 22000 SAINT -BRIEUC ☎ 02 96 68 92 12

CCI, rue de Guernesey, 22000 SAINT-BRIEUC ☎ 02 96 78 62 00

CPL-SALF, rue Bon Repos, 22190 PLÉRIN ☎ 02 96 74 40 80



Aides au logement / propriétaires

● Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)

Dans le cadre d'un projet de construction ou de rénovation, il informe, conseille et sensibilise, afin de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Adresse : 29 rue des Promenades,
22000 SAINT-BRIEUC

☎ 02 96 61 51 97 / Fax 02 96 52 01 70

Pour les propriétaires qui occupent leur logement :

● Subvention de l'ANAH

concernant des travaux de mise en conformité avec les normes minimales d'habitabilité, octroyée sous conditions de ressources

Adresse : 5 rue Jules Vallès BP 2361,
22023 SAINT BRIEUC cedex 01

☎ 02 96 75 67 13

● Information et accompagnement dans l'instruction du dossier

soit auprès du PACT ARIM

Adresse : 51 rue de Gouédic,
22000 SAINT-BRIEUC

☎ 02 96 62 22 00

soit HABITAT ET DEVELOPPEMENT BRETAGNE

Adresse : 4 ter rue Luzel,
22015 SAINT-BRIEUC

☎ 02 96 75 40 30

● Service du développement local et du logement du Conseil Général

Prime à l'acquisition d'ancien avec travaux

☎ 02.96.62.46.22

● Allocation logement ou aide personnalisée au logement pour les logements financés à l'aide de prêts PAS, PAP, PC

S'informer auprès de la CAF ou de la MSA (coordonnées page 27)

● Prêt CAF ou MSA

s'adresser auprès de ces organismes (coordonnées page 27)

● Prêt 1 % logement ou prêt pass travaux

pour les salariés des entreprises relevant du secteur assujéti au 1 % logement, voir les coordonnées des structures

Pour les propriétaires qui s'engagent à louer (amélioration du confort du logement)

● Subventions de l'ANAH (agence nationale pour l'amélioration de l'habitat)

qui atteignent 20 à 50 % d'un montant plafond de travaux " subventionnables " notamment si les logements sont attribués à des ménages défavorisés. Le bailleur s'engage alors à ne pas dépasser un certain plafond de loyer.

S' informer auprès de l'ANAH, du PACT-ARIM et de HABITAT ET DÉVELOPPEMENT BRETAGNE coordonnées plus haut

● Prêts du fond de solidarité habitat 22

pour les propriétaires qui s'engagent à réserver leurs logements à des ménages défavorisés s'adresser au CRÉDIT IMMOBILIER DE BRETAGNE

☎ 02 96 62 00 22

● Dispositif Lienemann

Déduction forfaitaire applicable au revenu foncier de 60 % à condition de louer à des locataires aux revenus modestes avec un loyer ne dépassant pas un certain montant. S'informer auprès de l'ADIL

☎ 02 96 61 50 46



PETITE ENFANCE

● Relais Parents Assistantes Maternelles de la Communauté de Communes

Lieu d'information et d'échange, mais aussi espace de jeux et d'animation, ce service intercommunal Petite Enfance rapproche parents et assistant(e)s maternel(le)s. Le Relais Parents Assistantes Maternelles anime quatre espaces-jeux hebdomadaires pour les tout-petits (0-3 ans) sous la responsabilité d'un accompagnant (parent, assistante maternelle) fonctionnant entre 9 h 30 et 11 h 30. L'accès est libre et gratuit.

Adresse : Maison de la Petite Enfance, Le Bourg, 22290 TRESSIGNAUX

Contact : Carine GELARD

☎ 02 96 65 32 61

● Maison de la Petite Enfance, à Tressignaux

La Maison de la Petite Enfance (crèche et halte-garderie) est un établissement public dédié à la petite enfance du territoire : les 0-3 ans. Elle s'adresse aux parents, aux assistantes maternelles, et a vocation à vous servir dès lors que vous avez un besoin d'information, de garde ou d'animation.

Permanences régulières d'organismes partenaires (Protection Maternelle Infantile—PMI— consultation des nourrissons). Pour prendre rendez-vous, s'adresser à la circonscription de la solidarité départementale de Guingamp, Tél 02 96 40 10 30

Adresse : Maison de la Petite Enfance, Le Bourg, 22290 TRESSIGNAUX

Contact : Marie-Françoise LAHAYE

☎ 02 96 65 32 61

E-mail : mpe.cclp@wanadoo.fr



ENFANCE / ADOLESCENCE

● Fichier Baby-sitting de la Communauté de Communes

Vous souhaitez faire garder vos enfants, pour une soirée ou quelques heures, de temps en temps ? Ne cherchez plus. Le fichier Baby Sitting vous met en relation avec des jeunes de 16 ans et plus. Tous ont suivi une information spécifique pour s'occuper des enfants.

Contact : Anne LE MOGNE

☎ 02 96 70 17 04

● Locaux des Jeunes

La FABRIK pour les 12 ans et plus, à Plouha, près du collège St Pierre. Il est ouvert le mercredi et le samedi de 13h30 à 19h00, le vendredi à partir de 17h00 ; pendant les vacances, du lundi au vendredi de 14h00 à 19h00. Mais les horaires sont variables en fonction des demandes et des projets. Vous pouvez aussi faire des propositions d'ateliers, de projets, de sorties...

Le local de Pommerit-le-Vicomte est géré par une junior asso et tout le monde peut utiliser ce local sous deux petites conditions: avoir rempli le dossier à retirer en mairie ou auprès des jeunes ; avoir payé son adhésion pour l'année de 5€

Contact : Matthieu LE BRETON

☎ 02 96 70 17 04

● Association Cap Jeunes

Lieu anonyme et gratuit d'accueil, d'écoute et d'aide pour les jeunes de 13 à 30 ans et leur famille. Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14 à 18h, le samedi de 10h à 14h
Adresse : 2 place du Château, 22200 GUINGAMP

Contacts : Estelle Fegar-Frajer,

Consultante, Coordinatrice

Guénola Garnier, Médiatrice de santé, Psychologue

☎ 02 96 40 07 27

N° Vert 0 800 88 06 55



ADULTES / FAMILLES

● Centre de planification et d'éducation familiales

Adresse : Centre hospitalier Yves Le Foll, rue Marcel Proust, 22000 SAINT-BRIEUC

☎ 02 96 01 71 58

● Centre d'Information sur les Droits des Femmes

Le CIDF a pour vocation d'informer gratuitement le public en général, et les femmes en particulier, dans le domaine juridique, professionnel et social.

Adresse : 10 boulevard Charner, 22000 SAINT-BRIEUC

Permanences au Moulin de Blanchardeau les 4^{èmes} mardis après-midi de chaque mois

☎ 02 96 78 47 82

● Maison départementale des Personnes Handicapées

Accueil, information, conseils aux familles et personnes handicapées

Adresse : 9 rue de Robien 22000 ST-BRIEUC

☎ 02 96 01 01 80

Numéro Vert : 0800 11 55 28

● Centre d'accueil à la parentalité

Accueil, écoute, soutien, accompagnement, orientation (anonyme, confidentiel et gratuit) sous forme d'entretiens individuels et familiaux, groupes de paroles à thème, permanence téléphonique. Ouvert le lundi de 10h à 13h30 et de 14h à 16h30 (uniquement sur rendez-vous), le mardi de 10h15 à 19h et le 2^{ème} samedi du mois de 9h à 12h30.

Adresse : 42 rue des 8 Patriotes, 22500 PAIMPOL

☎ 02 96 55 08 23

AIDE A DOMICILE

● ADMR Goudelin

Association de service à domicile. Intervention au sein des familles lors d'une maladie, d'une grossesse, ou pour une aide éducative

Contact : Lucie MORICE

☎ 02 96 79 78 08

● Comité cantonal d'entraide, Lanvollon

Service d'aide et de soins à domicile, portage de repas, service entretien, service d'auxiliaire de nuit, téléalarme ou télé assistance, accompagnement social à la mobilité, tous les jours 7 jours/7 24h/24 sur le canton de Lanvollon pour tout public

Adresse : 62 Le Bourg, 22290 PLEGUIEN

Contact : Solène MORVAN

☎ 02 96 70 02 92 /

Fax 02 96 65 32 87

E-mail : cce.lanvollon@wanadoo.fr



● Comité cantonal d'entraide, Plouha

Maintien à domicile des personnes âgées

Adresse : 2 rue Jeanne d'Arc, PLOUHA

☎ 02 96 20 27 97

Mail : comite-cantonal-plouha@wanadoo.fr

Site web : www.cceplouha.com

● ADMR Plouha

Association au service de l'enfance, de la famille, des personnes fragilisées

Contact : Joëlle CHARLÈS

☎ 02 96 20 30 63

ASSOCIATIONS FAMILIALES

● Familles Rurales, Goudelin

Centre aéré en juillet (voir page 42)

Adresse : 31 bis rue d'Armor, 22290 GOUDELIN

Contact : Nathalie LEFEBVRE

☎ 02 96 70 05 59

● Noël pour tous

Aide aux familles, organisation d'une fête de Noël en décembre

Adresse : Mairie, 22580 PLOUHA

Contact : Simone PARIS

☎ 02 96 20 23 64

● Association familiale maritime du canton de Plouha

Aide aux familles de marins en difficulté

Adresse : Mairie, 22580 PLOUHA

Contact : Yvette LE BRETON

☎ 02 96 20 21 77



PERSONNES ÂGÉES

● CLIC de Guingamp

Les centres locaux d'information et de coordination pour les personnes âgées ont pour vocation d'apporter des réponses opérationnelles en ce qui concerne l'accès aux droits, l'accessibilité du logement et des transports, la qualité de vie, la vie sociale, sportive ou culturelle.

Adresse : CCSP, 2 rue de la Pompe,
22200 GUINGAMP

☎ 02 96 43 83 86

● CLIC Paimpol Goëlo

Adresse : Centre Henri Dunan, 22500
PAIMPOL

☎ 02 96 20 57 45

● Foyer-logement "An Heol"

Etablissement d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes de 87 lits

Adresse : 16 rue Saint-Yves, 22290
LANVOLLON

Contact : M^{elle} LE PAPE (directrice par intérim)

☎ 02 96 70 01 13

● Foyer-logement "Résidence Les Genêts d'Or"

Etablissement de 74 appartements

Adresse : 12 rue François Le Puluard, 22580
PLOUHA

Contact : M^{me} GAL (directrice)

☎ 02 96 20 24 49

● Maison de retraite "Résidence Saint-Joseph"

Maison médicalisée de 78 lits

Adresse : rue Chanoine Dagorn, 22580
PLOUHA

Contact : M^{elle} LIEBER (directrice)

☎ 02 96 22 55 00

● Foyer-logement personnes âgées

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de 130 lits

Adresse : 22 Hent Don, 22200 POMMERIT-LE-VICOMTE

Contact : Catherine THOMAS (directrice)

☎ 02 96 21 73 48



POMPES FUNÈRES

● Le choix funéraire

Chambre funéraire, pompes funèbres, marbrerie

Adresse : Zone du Poulô, 22290 LANVOLLON
11 rue Saint-Jacques, 22200 POMMERIT-LE-VICOMTE

Contact : Mr et Mme MORICE

☎ 02 96 70 04 16

● Marbrerie TANGUY

Pompes funèbres, marbrerie

Adresse : Zone du Poulô, 22290 LANVOLLON
Contact : Mme TANGUY

☎ 02 96 70 11 22

● PARIS Pompes funèbres

Chambre funéraire, pompes funèbres

Adresse : rue Anatole Le Bras, 22580
PLOUHA

Contact : Mr PARIS

☎ 02 96 20 30 52



Je recherche un emploi / une formation

Pour l'ensemble des communes du territoire, les démarches sont à faire sur Guingamp

● ASSEDIC Guingamp

L'ASSEDIC est chargée d'accueillir, d'informer et d'inscrire les demandeurs d'emploi et étudie si besoin la demande d'allocation chômage. Elle met à jour la situation des demandeurs d'emploi et verse les allocations de chômage aux personnes qui peuvent y prétendre.

Adresse : 2, rue Ernest Renan, 22200 GUINGAMP

Horaires : Lundi, Mardi, Jeudi : 8h45-12h30, 13h30-16h15

Mercredi, Vendredi : 8h45 - 12h30

☎ 0 811 01 01 22 / Fax 02 96 43 81 88

Site internet : www.assedic.fr

● Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) Guingamp

Chargée du reclassement professionnel et du suivi des recherches d'emploi, elle informe, conseille, aide le demandeur d'emploi dans son projet de réinsertion. Elle propose des offres d'emploi et des méthodes pour améliorer l'efficacité de recherche. Elle contrôle également la situation du demandeur d'emploi.

Horaires : lundi - mercredi - jeudi : 8h15 à 12h30 / 13h30 à 17h00

mardi : 8h15 à 12h30

vendredi : 8h15 à 12h30 / 13h30 à 16h45

Adresse : 42 bis rue Saint-Nicolas, 22200 GUINGAMP

☎ 02 96 40 63 30

Site internet : www.anpe.fr

● Mission Locale Guingamp

Une équipe de conseillers pour recevoir, écouter, informer et proposer un suivi personnalisé aux jeunes de 16 à 25 ans pour tout ce qui touche à l'orientation, la recherche d'emploi, la formation et la

qualification mais également pour les questions ou difficultés concernant le logement, la santé, les loisirs, etc.

Horaires : du lundi après-midi au vendredi matin de 9 h à 12 h et de 13 h30 à 17 h

Permanences à la Communauté de Communes le 3^{ème} jeudi du mois le matin (prendre rendez-vous auprès de la Mission locale)

Adresse : 19 rue Saint-Nicolas, 22200 GUINGAMP

☎ 02 96 40 17 30 / Fax 02 96 40 17 39

E-mail : m-l-guingamp@wanadoo.fr

Site internet : www.missionlocaleoca.com

● Point information Jeunesse

C'est un service gratuit et anonyme (orientation scolaire ou professionnelle, loisirs, vacances, projets de voyage, etc.). Des permanences sont assurées le mercredi, de 14h00 à 17h00 ; le samedi, de 9h00 à 12h00, au nouveau local du PIJ, au rez-de-chaussée de la longère du moulin de Blanchardeau, ou sur rendez-vous dans la commune de l'intéressé(e), le mardi, après 17h00 ; le vendredi, après 16h30 (possibilité d'arrangement sur d'autres horaires).

Adresse : Moulin de Blanchardeau, BP 36, 22290 LANVOLLON

Contact : Anne LE MOGNE

☎ 02 96 70 17 04 / 06 83 14 21 09

● Cité des Métiers

La cité des métiers des Côtes d'Armor est un espace d'information et de conseil auprès de tous publics sans restriction d'âge ou de statut. L'accès est libre (autonomie ou accompagnement d'un conseiller) et gratuit et offre une approche multi-thèmes (métiers, formation, emploi, création d'entreprise, changement d'orientation professionnelle). Ouvrages thématiques, revues, vidéos, station multimédia. Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 14h à 17h, le samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Adresse : rue du Tertre de la Motte, 22440 PLOUFRAGAN (près de la chambre de métiers)

☎ 02 96 33 84 28

Site internet : www.citedesmetiers22.fr



● Point Région Bretagne

Accueil personnalisé pour vous informer sur l'offre de formation disponible et sur les financements possibles de votre parcours de formation, et pour vous renseigner sur les compétences et actions du Conseil Régional de Bretagne.

Accès à un espace multimédia : information sur les métiers, la formation et l'emploi ; logiciels bureautiques pour réaliser CV, lettres de motivation,...

Ouvert du lundi au vendredi

Adresse : 16 rue du 71^{ème} Régiment d'Infanterie, 22000 SAINT-BRIEUC

☎ 02 96 77 02 80

Site internet : www.region-bretagne.fr

● Associations intermédiaires

Elles permettent aux demandeurs d'emploi d'effectuer des travaux de bricolage, ménage, jardinage pour des particuliers ou parfois des missions de courte durée dans les entreprises.

Association partage

Adresse : 5 rue Auguste Pavie, 22200 GUINGAMP

☎ 02 96 21 10 77

ICAR (MSA)

Adresse : 12 rue de Paimpont, 22025 SAINT-BRIEUC cedex 1

☎ 02 96 78 88 99

● Ohé-Prométhée / Cap Emploi Côtes d'Armor

Association chargée d'accueillir, conseiller, aider, privilégier l'objectif de l'insertion professionnelle (emploi, orientation, formation) et sociale de personnes reconnues travailleurs handicapés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (anciennement COTOREP) et guider sur le choix d'un projet professionnel réaliste.

Adresses : * Agropôle, ZA Bellevue Bat armor porte B 1 SAINT AGATHON (Prise de rendez vous au ☎ 02 96 48 39 29)

* Parc d'activités de la Beauchée, 12 rue Champ de Pie, 22000 SAINT BRIEUC

☎ 02 96 62 33 33

E-Mail : oh.promethee.22@wanadoo.fr

Site Internet www.promethee22.org

● Chantier d'insertion bi-communautaire de la Communauté de Communes

Des personnes bénéficiaires du RMI peuvent travailler sur le chantier sous contrat aidé.

Adresse : Moulin de Blanchardeau, BP 36, 22290 LANVOLLON (en commun avec la Communauté de Communes de Châtaudren-Plouagat)

Contact : Paul LE JEAN

☎ 02 96 70 17 04

Je suis en emploi

● DDTEFP (direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle)

Parmi ses missions, elle informe sur le droit du travail soit en accueil direct au public sous forme de permanence soit par téléphone au 02.96.62.65.96.

Adresse : place Allende, BP 2248, 22022 SAINT BRIEUC

☎ 02 96 62 65 65

Sites internet : www.travail.gouv.fr (fiches pratiques) ; www.juritravail.com

● Le droit individuel à la formation (DIF)

Le salarié a un droit individuel à la formation de 20h par an cumulable pendant 6 ans mis en œuvre à son initiative avec accord de l'employeur sur le choix de la formation.

● Le congé individuel de formation (CIF)

Il permet aux salariés de suivre une formation professionnelle (accéder à un niveau de qualification supérieure, obtenir un diplôme, amorcer une reconversion professionnelle).

● Le bilan de compétences (BC)

En amont du congé individuel de formation ou tout simplement pour faire le point sur votre situation professionnelle, le bilan de compétences vous permet d'analyser vos compétences professionnelles et personnelles, de dégager des aptitudes et motivations avant de définir votre projet professionnel.



Je suis en emploi (suite)

● La validation des acquis professionnels (VAE)

Que vous soyez en emploi ou non, vous pouvez faire reconnaître votre expérience notamment professionnelle afin d'obtenir au terme d'une procédure précise une certification : diplôme ou titre à finalité professionnelle, certificat de qualification. La VAE est envisageable pour les demandeurs d'emploi (voir avec l'ANPE)

Site Internet www.gref-bretagne.com

Le financement des 3 dernières prestations (CIF, BC, VAE) est possible à certaines conditions, que vous soyez salarié en contrat à durée indéterminée ou déterminée ou en mission intérimaire. Vous pouvez prendre des informations auprès de la direction de votre entreprise ou à la DDTEFP ou sur internet : www.travail.gouv.fr (fiche pratique formation professionnelle), www.fongecif.com et sur www.fongecif-bretagne.org, dans la rubrique accueil puis secteur concerné, vous trouverez les coordonnées de l'OPACIF (organisme paritaire collecteur agréé pour le congé individuel de formation) auquel cotise votre entreprise. En contactant le FONGECIF BRETAGNE (secteur commerce et industrie)

☎ 0810 107 020

SYNDICATS

● CFDT (Confédération Française Démocratique du Travail)

Union départementale

Adresse : 93 boulevard Edouard Prigent, 22000 SAINT BRIEUC

☎ 02 96 94 00 99

● CFE-CGC (Confédération Générale des Cadres)

Union départementale

Adresse : 93 boulevard Edouard Prigent, 22000 SAINT BRIEUC

☎ 02 96 78 67 11 / Fax 02 96 94 75 70

● CFTC (Confédération Française Travailleurs Chrétiens)

Union départementale

Adresse : 93 boulevard Edouard Prigent, 22000 SAINT BRIEUC

☎ 02 96 94 17 00

● CGT (Confédération Générale du Travail)

Union départementale

Adresse : 17 rue Vicairie, 22000 SAINT BRIEUC

☎ 02 96 68 40 60 / Fax 02 96 68 40 65

● FO (Force Ouvrière)

Union départementale

Adresse : 5 rue de Brest, 22000 SAINT BRIEUC

☎ 02 96 33 62 63 / Fax 02 96 33 22 63

Je suis employeur

● Le chèque emploi service universel (CESU)

Le CESU vous permet de rémunérer et de déclarer les personnes intervenant à votre domicile (ménage, repassage, petits travaux d'entretien du jardin, baby-sitting, soutien scolaire, garde d'enfants ou de malade, assistance informatique...).

Pour toute information,

☎ 0 820 002 378

Site internet : www.cesu.urssaf.fr

● URSSAF des Côtes d'Armor

Pour toute information concernant vos déclarations, calculs et paiement de vos cotisations en tant qu'employeur.

Adresse : 53 boulevard Clémenceau, 22000 SAINT BRIEUC

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8 h à 17 h 30 en continu

☎ 02 96 77 47 00

Sites internet :

www.saint-brieuc.urssaf.fr, www.urssaf.fr



CARS SCOLAIRES

Service du Conseil Général des Côtes d'Armor

☎ 02 96 62 63 26

Pour obtenir une carte scolaire, contacter votre mairie ou le service des Infrastructures et des Transports du Conseil Général

☎ 02 96 62 62 75

Site internet : www.cg22.fr

Possibilité de subvention et de réduction pour plusieurs enfants.

Pendant les petites vacances scolaires et le dimanche, la carte scolaire permet de bénéficier d'un tarif spécial : 2,40 € aller et retour sur tous les trajets.

TIBUS

Tarif unique de 2 € valable pour un voyage sur un ligne du réseau (correspondance SNCF) ex : SAINT-BRIEUC-PAIMPOL-L'ARCOUËST, arrêt à PLOUHA

Carte mensuelle : 40 €, nombre de voyages illimité sur tout le réseau

1.60 € l'aller/retour dans la journée pour les bénéficiaires du tarif social (allocataires des minima sociaux, demandeurs d'emploi...) sur présentation de la carte délivrée par les services du Conseil général.

Un renseignement sur un itinéraire ? Sur les correspondances ? Contactez la centrale de mobilité

☎ 0 810 22 22 22

Un conseiller vous répond du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 8h à 12h

MINIBUS du FAOUËT

Il est réservé aux scolaires, mais il est à la disposition des personnes âgées pour les conduire le vendredi matin au marché de Lanvollon; Informations auprès de la Mairie.

TAXIS AGRÉÉS

● Taxi Saint Georges (SARL) / Frédéric MORICE

Adresse : Le Bourg, 22290 LANNEBERT

☎ 02 96 65 37 85

● LAP 22

Adresse : 12 rue des Fontaines, LANVOLLON

☎ 02 96 70 19 72

Adresse : 8 place Foch, PLOUHA

☎ 02 96 20 24 23

Adresse : 11 rue Saint-Jacques, POMMERIT-LE-VICOMTE

☎ 02 96 21 74 05

● Taxi EZAN Sébastien

Adresse : 19 rue du Bois du Chat, 22580 PLOUHA

☎ 02 96 20 29 25

● Taxis du Goëlo / Philippe LECOMTE

Adresse : Kerdoret, 22290 PLUDUAL

☎ 02 96 22 45 90 / Mobile 06 08 47 79 92

● Taxi CAROLINE

Adresse : Hent ar Guibell, 22200 POMMERIT-LE-VICOMTE

☎ 02 96 21 93 10 / Mobile 06 33 58 66 04

● Taxi de l'Ic

Adresse : 24 rue de l'Ic, 22410 LANTIC

☎ 02 96 71 90 90 / Mobile 06 82 57 16 21

● Taxi ROPERS Daniel

Adresse : Place Saint-Fiacre , 22290 PLÉHÉDEL

☎ 02 96 22 32 47 / Mobile 06 07 71 16 45

● Taxi MORCEL

Adresse : 2 rue Feunteun Wenn , 22200 SAINT-AGATHON

☎ 02 96 44 97 37 / Mobile 06 86 73 69 02



Je suis malade et je me soigne

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

● PLOUHA

Dr Héloury, 32 avenue Laënnec
02 96 20 38 98
Cabinet médical (Drs Bougault, Le
Cudennec et Lecerf),
8 rue du 11 novembre
02 96 22 51 90

● LANVOLLON

Dr Chadirac, 12 place du Général de
Gaulle, 02 96 70 20 36
Dr Le Bars, 4 rue Henri Bouret
02 96 70 04 59
Cabinet médical (Drs Daniau, Jouan et
Salès), 15 rue de la Gare
02 96 70 22 40

● GOUDELIN

Cabinet médical (Drs Labat et
Wickaert), rue de Kerallec
02 96 70 06 41

● POMMERIT-LE-VICOMTE

Cabinet médical (Drs Saizou, Le Cam
et Le Tocart), 24 Hent Mezennes
02 96 21 73 56

● TRÉMÉVEN

Nouveau médecin en cours
d'installation

PHARMACIES

● PLOUHA

Pharmacie Gallais, 4 rue Pierre Loti
02 96 20 21 02
Richard Frédéric, 16 place Foch
02 96 22 41 77

● LANVOLLON

Pharmacie du Martray (M. et Mme
Perrier), 8 place du Martray
02 96 70 00 40
Mme Thomas, 14 place du Marché au Blé,
02 96 70 23 77

● GOUDELIN

Mme Deniaud, 6 rue d'Armor
02 96 70 19 70

● POMMERIT-LE-VICOMTE

Mme Le Guyader, 22 place du Centre
02 96 21 74 79

DENTISTES

● PLOUHA

BRANGER-THORAVAL Sonia et
BURVINGT Loïc, 2 rue Pierre Loti
02 96 20 27 76
MELOU Patrick, 8 rue du 11 novembre
02 96 20 21 59

● LANVOLLON

LE TESSIER André, 7 rue Saint-Jacques,
02 96 70 04 17
THOUÉNON Christine, 40 rue Fardel
02 96 70 00 14

● POMMERIT-LE-VICOMTE

LECOURSONNOIS Hugues,
1 rue de Brest, 02 96 21 79 72

KINÉSITHÉRAPEUTES

● GOUDELIN

LARDÉ Gregory et LARDÉ-LE BRIS
Rozenn, 1 rue de la Croix-rouge
02 96 65 39 38

● LANVOLLON

ALLAIN Corinne et BÉZIERS LA FOSSE
Alain, 10 bis rue Saint-Yves,
02 96 70 01 29
Masseurs Kinésithérapeutes ALYSÉE
(SCM), 1 rue des Fontaines
02 96 65 35 68

● POMMERIT-LE-VICOMTE

LEMASSON David,
26 rue de la Corderie, 02 96 21 91 80
VUILLAUME Jacques, 9 Hent per Trepos
02 96 21 78 44



● PLOUHA

LE ROUX Arnaud, 27 place Foch
02 96 20 20 19
MORVAN Jean-Michel, 8 avenue Laënnec,
02 96 20 21 59

● PLOUHA

LAURENT Christine et LE MAREC Anne-
Marie, 6 rue Georges Clémenceau
02 96 22 48 87

INFIRMIERS LIBÉRAUX

● GOUDELIN

QUINTIN Yolande, Salud Nenez
02 96 70 10 65

● LANVOLLON

DANIAU Magali, FER Maryline, LE
MÉHAUTÉ Christine, et LANGLOIS Luc
18 place du Marché au Blé
02 96 70 07 77

● LE MERZER

BASSET Paulette, 3 rue Ty ar Vilin
02 96 44 99 30

● PLÉGUIEN

CÉSARE Michelle et DUBOIS Muriel,
Le Bourg
02 96 70 12 46

● PLOUHA

CARPIER Gisèle, LE ROUX Françoise et
POLLET-LE BOURDON Marie-Yvonne,
4 avenue Laënnec
02 96 20 27 56

● POMMERIT-LE-VICOMTE

ALBERT Dominique, LE BOULZEC Eliane
et MABILOTTE Dominique,
19 place du Centre, 02 96 21 78 42

● TRESSIGNAUX

PRIGENT Yolande, Le Bourg
02 96 70 14 42

ORTHOPHONISTES

● LANVOLLON

LE MÉHAUTÉ Julienne, 2 rue Lucie Gélén
02 96 70 13 43
THOUÉNON Céline, 14 bis rue Saint-
Yves, 06 50 03 09 65

PÉDICURES-PODOLOGUES

● LANVOLLON

LE VOLOTER Brigitte,
4 rue Henri Bouret
02 96 70 04 59

● PLOUHA

LEGUILLOUX Laurence,
7 rue Pasteur
02 96 20 34 13

OPTICIENS

● LANVOLLON

GUILLOU Opticien - Vision Plus,
20 place du Martray
02 96 70 00 37

● PLOUHA

GUILLOU Opticien - Vision Plus,
11 place Foch
02 96 20 32 74

AMBULANCES

● LANVOLLON

LAP 22,
12 rue des Fontaines
02 96 70 19 72

● PLOUHA

Ambulances EZAN,
19 rue du Bois du Chat
02 96 20 29 25
LAP 22, 8 place Foch
02 96 20 24 23

● POMMERIT-LE-VICOMTE

LAP 22,
11 rue Saint-Jacques
02 96 21 74 05



Je suis malade et je me soigne

VÉTÉRINAIRES

● LANVOLLON

Vétarmor - Caroline HAMEL
Kercadiou
02 96 65 35 89

● PLOUHA

Anne-France GAUDEFROY
32 rue Dixmude
02 96 20 21 20

● POMMERIT-LE-VICOMTE

Jean-Yves SAUVAGE
Place du Centre
02 96 21 75 87

CENTRES HOSPITALIERS

● Hôpital de Guingamp

Adresse : 17 rue d'Armor, BP 10548, 22200 PABU
☎ 02 96 44 56 56
Site internet : <http://ch-guingamp.com>

● Centre hospitalier Yves Le Foll

Adresse : 10 rue marcel Proust, 22000 SAINT-BRIEUC
☎ 02 96 01 71 23
Site internet : www.ch-brieuc.fr

● Centre hospitalier de Paimpol

Adresse : Chemin Malabry, 22501 PAIMPOL Cedex
☎ 02 96 55 60 00
Site internet : <http://chpaimpol.free.fr>

CLINIQUES

● Polyclinique d'Armor et d'Argoat

Adresse : 19 rue de l'Armor, 22200 GUINGAMP
☎ 02 96 44 80 00
E-mail : polyclinique-armor-argoat@wanadoo.fr

● Centre hospitalier privé Saint-Brieuc

Site Sainte Jeanne d'Arc
Adresse : 9 rue du Vieux Séminaire, 22015 SAINT-BRIEUC
N° indigo 0 826 20 72 72
☎ nuit 02 96 01 66 33

Site Sainte-Thérèse (polyclinique du Littoral),
BP 304, 58 rue La Fayette, 22003 SAINT-BRIEUC Cedex 1
☎ 02 96 62 78 78

Site de la Gare, 25-27 rue de la Gare, 22015 SAINT-BRIEUC Cedex
☎ 02 96 01 21 67

CPAM

● Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Permanences :
Mairie de Lanvallon le mercredi (9h15-11h30)
CSD de Plouha le mercredi (10h45-12h00)
☎ 0 820 904 179





CIRCONSCRIPTION DE SOLIDARITÉ

Missions :

- L'action sociale polyvalente (accueil, écoute et information par des assistantes sociales)
- La Protection Maternelle et Infantile (PMI) pour les enfants
- L'action éducative (soutien de l'enfant et de l'adolescent)
- L'insertion (accompagner les allocataires du RMI)

● CSD de Guingamp

Adresse : Maison du Département, place Saint-Sauveur, BP 226, 22205 GUINGAMP Cedex

Permanence au Moulin de Blanchardeau le mardi matin

☎ 02 96 40 10 30

● CSD de Paimpol (pour Plouha, Pludual et Saint-Gilles-les-Bois)

Adresse : Rue Nicolas Armez, BP 239, 22500 PAIMPOL

Permanence au centre médico-social de Plouha le mardi matin

☎ 02 96 55 33 00

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Missions :

- accompagner les familles dans leur vie quotidienne,
- accueillir le jeune enfant,
- faciliter l'accès au logement,
- lutter contre la précarité ou le handicap.

● CAF des Côtes d'Armor (Guingamp)

Adresse : Centre social, rue Hyacinthe Cheval, 22200 GUINGAMP

Permanences tous les jours de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 sauf les 1^{er} et 3^{ème} lundi du mois

☎ 02 96 43 71 35

● CAF des Côtes d'Armor (Saint-Brieuc)

Adresse : 53 boulevard Clémenceau, 22000 SAINT-BRIEUC

☎ 02 96 77 35 35

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE

S'adresse aux non salariés (exploitants agricoles, paysagistes, entrepreneurs) ou aux salariés agricoles

Missions :

- verser des prestations pour la santé (maladie, maternité, accident du travail)
- verser des prestations pour la famille (prestations, allocation logement)
- verser des prestations pour la retraite (des exploitants et salariés)

● MSA Guingamp

Adresse : 38 place du Champ au Roy, 22200 GUINGAMP

☎ 02 96 40 10 40

● MSA Saint-Brieuc

Adresse : 12 rue de Paimpont, 22025 SAINT-BRIEUC CEDEX 1

☎ 02 96 78 87 00 / Fax 02 96 78 87 59

Site internet : www.msa22.fr

Déclaration préalable à l'embauche

Fax 02 96 78 25 33

Serveur vocal (0,120 € TTC/min)

0 821 01 00 20

RESTAURANTS DU COEUR

● Restaurants du Coeur Guingamp

Adresse : rue du 48^{ème} RI, 22200 GUINGAMP

☎ 02 96 81 38 41

● Restaurants du Coeur Saint-Brieuc

Adresse : 10 bis rue Bertholet, 22000 SAINT-BRIEUC

☎ 02 96 61 70 10



Je recherche une aide sociale

BANQUE ALIMENTAIRE

● Centre d'aide alimentaire du Pays de Guingamp

Adresse : rue du 48^{ème} RI, 22200 GUINGAMP
Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

☎ 02 96 44 46 85



SECOURS POPULAIRE/CATHOLIQUE

● Secours populaire français, Guingamp

Adresse : 4 rue du 48^{ème} RI, 22200 GUINGAMP
Ouvert le mercredi de 14h00 à 17h00

☎ 02 96 44 24 74



● Secours populaire français, Plouha

Accueil des familles en difficulté, vestiaire le mardi de 14h00 à 17h00 pour tout public, distribution alimentaire le vendredi de 14h00 à 16h30 tous les 15 jours pour les familles défavorisées

Adresse : Annexe de la Mairie, avenue Laënnec, PLOUHA

Contact : Martine JALLAIS

☎ / Fax 02 96 22 47 68

● Secours catholique, Guingamp

Adresse : Chapelle Sainte-Anne, rue du Manoir, 22200 GUINGAMP

☎ 02 96 43 91 01

● Secours catholique, Plouha

Accueil des personnes en difficultés le mercredi de 10 à 12h00, récupération vêtements le lundi de 14h00 à 16h30 et le mercredi de 10 à 12h00, cours de cuisine pour personnes en difficulté 2 fois/semestre

Adresse : 7 rue Lammenais, 22580 PLOUHA

☎ 02 96 20 25 23

E-mail :

secours-catholique-plouha@orange.fr





BIBLIOTHÈQUES / MÉDIATHÈQUE

● Médiathèque de Goudelin

Prêt de livres, cassettes audio et vidéo, CD le lundi et le samedi de 10h00 à 12h00, le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00, et le jeudi de 16h30 à 17h30

Adresse : 28 place de l'Eglise, GOUDELIN

Contact : Véronique MUNNA

☎ 02 96 70 27 91

E-mail :

garderiebibliotheque.goudelin@orange.fr

● Bibliothèque pour tous, Lanvollon

Prêt de livres pour tout public le lundi de 11h00 à 12h00, le mercredi de 16h00 à 18h00, le vendredi et le samedi de 10h00 à 12h00. Animations avec les scolaires.

Lieu : Place du Marché au Blé (près de l'office de tourisme) à Lanvollon

Contact : Geneviève LALLÈS

☎ 02 96 70 25 04

● Bibliothèque du Faouët

Les mercredis et samedis après-midi

Contact : Marie-Claude LE GAL

☎ 02 96 52 33 37

● Bibliothèque Amicale laïque, Plouha

Permanence bibliothèque le samedi de 16 à 18h00 de septembre à juin. Lecture aux enfants en collaboration avec "Lire et faire lire" le 3^{ème} mercredi du mois de 14 à 16h00 (gratuit)

Lieu : Rue René Cassin, Plouha (sous école maternelle côté parking)

Adresse : 12 rue d'Armor, 22580 PLOUHA

Contact : Violette CALVEZ

☎ 02 96 22 34 51

Aide aux courriers et démarches administratives les 1^{ers} mercredi et vendredi de 10h00 à 12h00 et sur rendez-vous. Service gratuit.

Contact : Alain de ZAN

☎ 06 19 76 89 48

● Bibliothèque municipale de Pludual

Le samedi de 14h00 à 15h00

Contact : Mairie

☎ 02 96 20 22 72

● Bibliothèque "Lecture et Culture", Pommerit-le-Vicomte

Bibliothèque tout public ouverte pour la consultation et le prêt le mercredi (hors juillet et août) et le samedi de 10h00 à 12h00

Lieu : Rue René Guy Cadou (ancienne Mairie)

Contact : Anita GAUTIER

☎ 02 96 21 75 73

● Bibliothèque de Tréguidel

Le mardi de 17h00 à 19h00 et le mercredi de 16h00 à 18h00

Contact : Jean-Yves LE GUEN

☎ 02 96 70 19 26

● Médiathèque de Pléguien

Prêt de livres, revues, CD, CD-ROMS, DVD, le mercredi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h00 à 12h00 pour tout public.

Adresse : Le Bourg, 22290 PLEGUIEN

Contact : Béatrice HAMON

☎ 02 96 70 02 54 / Fax 02 96 70 07 76

INFORMATIQUE

● Centres multimédia communautaires / Cybercommunes de Lanvollon et Pléguien

Accès libre et cours d'initiation informatique (découverte de l'ordinateur, traitement de texte, recherche sur internet, courrier électronique)

Lieu : Mairie de Pléguien, Moulin de Blanchardeau à Lanvollon

Tarifs : Accès libre 2 €/h ; Cours collectif (4-5 personnes) : 5 €/h ; Cours individuel : 7 €/h

Contact : Annie Quérou

☎ 02 96 70 17 04

Site web : www.cc-lanvollon-plouha.com

● Amicale laïque de Plouha

Initiation informatique le mercredi de 14h30 à 17h45

Lieu : Collège Jean-Louis Hamon, Plouha

Cotisation annuelle : 20 €

☎ 06 19 76 89 48

E-mail : alplouha@hotmail.fr



CENTRES DE LOISIRS

● Le centre de loisirs communautaire sans hébergement

Le mercredi et pendant les vacances scolaires pour les enfants de 3 à 6 ans et de 6 à 12 ans. Activités socio-culturelles de 9 à 12h00 et de 14 à 17h00 ; garderie de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30.

Adresse : Groupe scolaire, le Bourg, 22290 TRESSIGNAUX

Contact : Loïc THOUÉMENT

☎ 02 96 65 32 61 (Maison Pte Enfance)

● Familles Rurales, Goudelin

Centre aéré en juillet du lundi au vendredi, de 9h30 à 17h00 pour les enfants de 3 à 11 ans. Garderie de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30. Lieu : salle des fêtes de Goudelin

Adresse : 31 bis rue d'Armor, 22290 GOUDELIN

Contact : Nathalie LE PAGE-STEPHAN

☎ 02 96 70 01 95 (Mairie)

● Plouha

Centre de loisirs de début juillet à début août pour les 3-12 ans. Garderie de 7h30 à 9h00 et de 17h30 à 18h30

Contact : Marielou OLLIVIER

☎ 02 96 20 21 26 (Mairie)

● Plouharmor, Plouha

Village vacances en juillet et août pour les 6-12 ans (avec hébergement). 1, 2 ou 3 semaines au centre Plouharmor

Adresse : 3 rue Lammenais, 22580 PLOUHA

Contact : Yvon GAREL

☎ 02 96 20 34 40 / Fax 02 96 20 39 59

E-mail : plouharmor@wanadoo.fr

Site internet : www.plouharmor.asso.fr

● Pommerit-le-Vicomte

Centre de loisirs en juillet pour les 3-12 ans. Garderie de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30

Contact : Stéphane MENGUY

☎ 02 96 21 74 39 (Mairie)

ANIMATIONS SPORTIVES

● CAP ARMOR / CAP SPORTS

Cap Armor est une opération d'animation sportive et culturelle estivale (juillet et août) pour tout public y compris ados et adultes (les moins de 10 ans doivent être accompagnés). Les programmes sont établis à la semaine et diffusés dans les offices de tourisme, les commerces, campings et mairies.

Les activités CAP Sports vacances sont ouvertes aux enfants de 6 ans révolus à 17 ans. Elles ont lieu sous forme de stages.

Contact : Frédéric PROUFF

☎ 02 96 70 17 04

Site web : www.cc-lanvollon-plouha.com

CINÉMA

● Cinéma de Lanvollon

Le samedi soir à 20h30 et le dimanche après-midi

UTL DE LANVOLLON PLOUHA

● Université du Temps Libre (UTL) Lanvollon Plouha

Organisation de conférences thématiques le lundi (hors vacances scolaires) de 14h30 à 17h00 à l'auditorium du Moulin de Blanchardeau ; de sorties-découvertes à caractère culturel d'1/2 journée ou d'une journée ; d'ateliers, lieux de rencontres, de recherche et d'échange pour toutes les personnes disposant de temps libre

Adresse : Moulin de Blanchardeau, 22290 LANVOLLON

Contact : Jean-Claude HÉNAFF

☎ 02 96 65 36 78



CLUBS DES AÎNÉS

● Club sans soucis, Gommenec'h

Réunions destinées aux retraités les 1^{ers} et 3^{èmes} jeudis du mois de 14h00 à 19h00

Lieu : Salle des fêtes de Gommenec'h

Adresse : Mairie, 22290 GOMMENECH

Contact : Anne-Marie BERTEAU

☎ 02 96 52 35 83

● Club "La Joye sans fin", Goudelin

Boules le mardi de 14 à 18h00. Scrabble, cartes, triominos 1 mardi/2 de 14 à 18h00.

1 voyage d'une journée par semestre, 1 voyage de 8 jours par an

Lieu : Salle des Fêtes, Goudelin

Contact : Jeanine LE FLOCH

☎ 02 96 70 13 84

● Club Rencontres, Lannebert

Jeux de société pour les retraités les 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois de 14h00 à 18h00

Lieu : Salle polyvalente de Lannebert

Adresse : Mairie, 22290 LANNEBERT

Contact : Jean-Pierre MOUVAUX

☎ 02 96 70 26 51

● Club des Craquelins, Lanvallon

Contact : Hervé LOLLIEROU

☎ 02 96 65 37 28

● Club Les Rives du Leff, Le Fauoët

Boules et jeux de société tous les jeudis de 14h00 à 18h00 pour tout public retraité

Lieu : Salle des fêtes, Le Fauoët

Contact : Marie-Christine OUTIN

☎ 02 96 52 31 79

● Club du Manoir, Le Merzer

Le mardi après-midi tous les 15 jours

Contact : Eliane SALLIOU

☎ 02 96 44 90 47

● Club des Bruyères, Pléguien

Scrabble le lundi, couture-dessin le jeudi, belote 3 mardis/mois, boules 2/3 mardis/mois, goûter et jeux divers 1 mardi /mois (après-midi pour toutes les activités), voyages, pour tous retraités

Lieu : Salle polyvalente, salle des fêtes ou Mairie de Pléguien

Adresse : Mairie, 22290 PLEGUEN

Contact : Louis KERBUS

☎ 02 96 70 20 33

● Club des Falaises, Plouha

Scrabble duplicate le lundi de 14 à 18h, scrabble le mardi de 14 à 18h, belote le jeudi de 14 à 18h, jeux divers (tarots...) le vendredi de 14 à 18h, gym détente douce le jeudi de 17 à 18h au gymnase, goûter (animation) le 2^{ème} mardi du mois de 14 à 18h

Lieu : Foyer Breton, Plouha

Contact : Ange HERPE

☎ 02 96 20 37 72

● Résidence St Joseph, Plouha

Animations diverses pour les résidents, leurs famille et amis

Adresse : Rue du Chanoine Dagorn, PLOUHA

Contact : Philippe VAUGEOIS

☎ 02 96 22 55 00

E-mail : ST-JOSEPH.PLOUHA@wanadoo.fr

● Amicale des retraités de Pommerit-le-Vicomte

Gym le mardi de 9h30 à 10h30, boules et cartes le jeudi de 14h00 à 18h00

Adresse : Mairie, 22200 POMMERIT-LE-VICOMTE

Contact : Louissette HERVIU

☎ 02 96 21 72 83

● Plijadur da Vehan, Saint-Gilles-les-Bois

Contact : Maryvonne LE GOFF

☎ 02 96 21 76 08 (Mairie)



CLUBS DES AÎNÉS (SUITE)

● Tréguidel Amitiés

Les 1^{ers} et 3^{èmes} jeudis après-midi du mois

Lieu : Salle Bessin

Contact : Yvon HERRY

☎ 02 96 70 03 27

● Aînés de Coat-Men, Tréméven

Club de rencontres et de jeux les 1^{ers} et 3^{èmes} mercredis du mois de 14h00 à 18h00

Lieu : Ancienne école de Tréméven

Contact : Danielle JOLY

☎ 02 96 70 12 81

● Club Bleun Brug, Tressignaux

Les 2^{èmes} et 4^{èmes} jeudis après-midi du mois

Contact : Annick POULOUIN

☎ 02 96 70 14 57



TOURISME

● Office de Tourisme du Leff, Lanvollon

Accueil et information du public, rôle de promotion passant par l'hébergement touristique.

Horaires d'ouverture hors saison variables selon la période de l'année. Été (juillet et août) : de 9h00 à 12h30 et de 14h30 à 19h00

Adresse : 6 place du Marché au Blé, 22290 LANVOLLON

Contact : Valérie LUCAS

☎ 02 96 70 12 47 / Fax 02 96 70 27 34

E-mail : o.t.lanvollon@wanadoo.fr

Site internet : www.tourisme-lanvollon.fr

● Office de Tourisme de Plouha

Accueil, information et promotion du territoire auprès du public.

Horaires d'ouverture de septembre à juin : du mardi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Juillet/août : du lundi au samedi de 9h00 à 13h00 et de 14h30 à 19h00 (9h00-13h00 et 15h00-19h00 le mercredi) + dimanches et jours fériés de 9h30 à 12h30

Adresse : 5 avenue Laënnec, 22580 PLOUHA

Contact : Katell NICOL

☎ 02 96 20 24 73 / Fax 02 96 22 57 05

E-mail : O-T-PLOUHA@wanadoo.fr

Site internet : www.plouha.com

● Pays touristique Terres d'Armor

Le Pays Touristique Terres d'Armor est constitué des communautés de communes: Bégard, Belle-Isle-en-Terre, Bourbriac, du Trioux, Lanvollon-Plouha, Châtelaudren-Plouagat ainsi que des communes de Grâce, Guingamp, Pabu, Plouisy, Ploumagoar et Saint-Agathon (ce qui représente 65 communes et près de 73 000 habitants)

Adresse : Les Forges, 22390 BOURBRIAC

☎ 02 96 20 24 73

E-mail : pays-terresdarmor@wanadoo.fr

Site internet : www.terres-darmor.com



Quelles démarches administratives peut-on faire en Mairie ?

● Etat civil

- Mariages, naissances, décès, reconnaissance d'enfants, délivrance d'extraits, duplicata de livret de famille
- Inscription sur les listes électorales
- Recensement militaire
- Carte d'identité, passeport, titre et carte de séjour, sortie de territoire (pour mineurs)
- Retrait des imprimés de cartes grises, vente de véhicule, permis de conduire
- Généalogie

● Urbanisme

Permis de construire et de démolir, déclaration de travaux ou clôture, permis d'abattage d'arbres, consultation du cadastre, demande d'alignement, autorisation de voirie, certificat et renseignements d'urbanisme

● Social

Dossier RMI, aide sociale ménagère, APA, dossier d'agrément assistante maternelle, inscription ANPE /ASSEDIC, demande de logement

● Education

Inscription des enfants à l'école maternelle et primaire

● Associations

Déclaration, autorisations diverses (manifestations, débits de boisson, arrêtés de circulation)

● Voirie

Permissions de voirie, busage d'entrée, curage de douves, raccordement aux différents réseaux (eau, assainissement, EDF, Telecom,...)

● Autres

Déclaration de chiens dangereux, locations de salles, vignettes de cars scolaires, cimetière : achat / renouvellement de concession

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

● Coordonnées du responsable du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Il s'agit dans la plupart des cas du Maire. Pour quelques communes, en plus du Maire un adjoint est délégué pour le CCAS :

- Lanvollon : JOCELYNE LALLÈS
- Le Faouët : Marc PLANTÉ

● De quelle préfecture ou sous-préfecture dépend votre commune ?

- SAINT-BRIEUC pour Gommenec'h, Lannebert, Lanvollon, Le Faouët, Le Merzer, Pléguien, Plouha, Pludual, Pommerit-le-Vicomte, Tréguidel, Tréméven, Tressignaux, Trévrec.
- GUINGAMP pour Goudelin et Saint-Gilles-les-Bois

● De quelle gendarmerie dépend votre commune ?

- LANVOLLON pour Gommenec'h, Goudelin, Lannebert, Lanvollon, Le Faouët, Le Merzer, Pléguien, Pommerit-le-Vicomte, Tréguidel, Tréméven, Tressignaux, Trévrec.
- PLOUHA pour Plouha et Pludual
- Communauté de Brigades BEGARD-PONTRIEUX pour Saint-Gilles-les-Bois

Pour toute démarche administrative, des formulaires sont disponibles sur le site internet www.service-public.fr.
Pour tout renseignement administratif, appeler le CIRA (3939), voir p 50



● De quel service de pompiers dépend votre commune ?

- LANVOLLON pour Gommenec'h, Lanvallon, Tréguidel, Tréméven, Tressignaux, Trévéc.
- GOUDELIN pour Goudelin
- PLOUHA et LANVOLLON pour Lannebert
- PONTRIEUX pour Le Fauët
- GUINGAMP pour Le Merzer
- PLOUHA pour Plouha et Pludual
- POMMERIT-LE-VICOMTE pour Pommerit-le-Vicomte et Saint-Gilles-les-Bois

● De quels tribunaux dépend votre commune ?

- INSTANCE

- SAINT-BRIEUC pour Gommenec'h, Lannebert, Lanvallon, Le Merzer, Pléguien, Pludual, Tréguidel, Tréméven, Tressignaux, Trévéc.
- GUINGAMP pour Goudelin, Le Fauët et Saint-Gilles-les-Bois
- PAIMPOL pour Plouha et Pommerit-le-Vicomte

-GRANDE INSTANCE

- SAINT-BRIEUC pour Gommenec'h, Lannebert, Lanvallon, Le Merzer, Pléguien, Plouha, Pludual, Tréguidel, Tréméven, Tressignaux, Trévéc.
- GUINGAMP pour Goudelin, Le Fauët, Pommerit-le-Vicomte et Saint-Gilles-les-Bois

-COMMERCE

- PAIMPOL (situé à Saint-Brieuc) pour Gommenec'h, Lannebert, Lanvallon, Le Merzer, Pléguien, Plouha, Pludual, Tréguidel, Tréméven, Tressignaux, Trévéc.
- GUINGAMP pour Goudelin, Le Fauët et Saint-Gilles-les-Bois
- SAINT-BRIEUC pour Pommerit-le-Vicomte

-PRUD'HOMMES

- SAINT-BRIEUC pour Gommenec'h, Lannebert, Lanvallon, Pléguien, Plouha, Pludual, Pommerit-le-Vicomte, Tréguidel, Tréméven, Tressignaux, Trévéc.
- GUINGAMP pour Goudelin, Le Fauët et Saint-Gilles-les-Bois
- PAIMPOL pour Le Merzer

-TRIBUNAUX POUR ENFANTS

- SAINT-BRIEUC pour Gommenec'h, Lannebert, Lanvallon, Le Fauët, Le Merzer, Pléguien, Plouha, Pludual, Pommerit-le-Vicomte, Saint-Gilles-les-Bois, Tréguidel, Tréméven, Tressignaux, Trévéc.
- GUINGAMP pour Goudelin

● De quel centre des impôts dépend votre commune ?

GUINGAMP pour l'ensemble des communes
Adresse : 13 avenue Kennedy

☎ 02 96 13 55 55

● De quelle trésorerie dépend votre commune ?

- LANVOLLON pour Gommenec'h, Goudelin, Lannebert, Lanvallon, Le Fauët, Le Merzer, Pléguien, Plouha, Pludual, Pommerit-le-Vicomte, Tréguidel, Tréméven, Tressignaux, Trévéc.
- PONTRIEUX pour Saint-Gilles-les-Bois

● De quel service de dépannage EDF dépend votre commune ?

- GUINGAMP pour Gommenec'h, Goudelin, Lannebert, Lanvallon, Le Fauët, Le Merzer, Pléguien, Pommerit-le-Vicomte, Tréguidel, Tréméven, Tressignaux, Trévéc.
- PAIMPOL pour Plouha
- LANNION pour Pludual et Saint-Gilles-les-Bois

● Quel jour les ordures ménagères sont-elles collectées sur votre commune ?

Gommenec'h/Le Fauët/Le Merzer : le mardi
Goudelin : le jeudi matin
Lannebert / Lanvallon /Pléguien : le vendredi
Plouha : Du lundi au jeudi
Pludual : le samedi matin
Pommerit-le-Vicomte : le mercredi
Saint-Gilles-les-Bois : le mardi et le mercredi pour secteurs limitrophes Le Fauët, Trévéc
Tréguidel / Tréméven / Tressignaux : le jeudi
Trévéc : le samedi



ÉCOLES / COLLÈGES / LYCÉES

● Ecole primaire publique, Goudelin

Adresse : Rue des Ecoles, 22290 GOUDELIN

☎ 02 96 70 07 42

● Ecole privée mixte Notre Dame de l'Isle, Goudelin

Adresse : route de Montjoie, 22290 GOUDELIN

☎ 02 96 70 02 58

● Ecole primaire publique, Lanvallon

Adresse : 2 rue du Leff, 22290 LANVOLLON

☎ 02 96 70 02 91

● Ecole primaire privée du Sacré Coeur, Lanvallon

Adresse : 9 rue Sainte-Anne, LANVOLLON

☎ 02 96 70 00 57

● Collège Notre-Dame, Lanvallon

Adresse : 6 rue Saint-Vincent, LANVOLLON

☎ 02 96 70 00 35

● Lycée professionnel privé Notre-Dame, Lanvallon

BEP Services aux personnes

Adresse : 9 rue Saint-Vincent, LANVOLLON

☎ 02 96 70 02 76

● Ecole primaire publique, Le Merzer

Adresse : 3 rue des Ecoles, 22200 LE MERZER

☎ 02 96 44 90 44

● Ecole primaire publique, Pléguien

Adresse : Le Bourg, 22290 PLÉGUIEN

☎ 02 96 70 01 80

● Ecole primaire publique, Plouha

Adresse : Avenue Laënnec, 22580 PLOUHA

Maternelle ☎ 02 96 20 24 46

Primaire ☎ 02 96 22 48 28

● Ecole primaire privée Saint-Yves, Plouha

Adresse : 18 rue Georges Clémenceau, 22580 PLOUHA

☎ 02 96 20 21 23

● Collège Jean-Louis Hamon, Plouha

Adresse : 1 rue Dixmude, 22580 PLOUHA

☎ 02 96 20 20 49

● Collège privé Saint-Pierre, Plouha

Adresse : 18 rue Georges Clémenceau, 22580 PLOUHA

☎ 02 96 20 20 18

● Ecole primaire publique Pommerit-le-Vicomte

Adresse : 2 rue René-Guy Cadou, 22200 POMMERIT-LE-VICOMTE

Maternelle ☎ 02 96 21 70 39

Primaire ☎ 02 96 21 74 75

● Ecole primaire privée Sainte-Anne, Pommerit-le-Vicomte

Adresse : 2 Hent ar Mor, 22200 POMMERIT-LE-VICOMTE

☎ 02 96 21 74 29

● Ecole primaire privée Sainte-Anne, Saint-Gilles-les-Bois

Adresse : rue des Ecoles, 22290 SAINT-GILLES-LES-BOIS

☎ 02 96 21 79 54

● Ecole primaire publique, Tressignaux

Adresse : Le Bourg, 22290 TRESSIGNAUX

☎ 02 96 70 07 66

● Centre d'Information et d'Orientation Scolaire (CIO)

Adresse : 3 rue Auguste Pavie, 22200 GUINGAMP

☎ 02 96 43 82 04

● Bourses

Se renseigner à l'école



Renseignements pratiques

GARDERIES PÉRISCOLAIRES

● Ecole publique, Goudelin

De 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 18h30

Adresse : rue des Ecoles, 22290 GOUDELIN

● Ecole Notre Dame, Goudelin

De 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 18h30

Adresse : route de Montjoie, 22290 GOUDELIN

● Ecole publique, Lanvallon

De 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 18h00

Adresse : 2 rue du Leff, 22290 LANVOLLON

● Garderie Le Merzer

De 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 18h30

Adresse : 3 rue des Ecoles, 22200 LE MERZER

● Garderie Pléguien

De 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 19h00

Adresse : Le Bourg, 22290 PLÉGUIEN

● Garderie Plouha

De 7h15 à 19h00

Adresse : Square Calmette, 22580 PLOUHA

● Garderie Pommerit-le-Vicomte

De 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30

Adresse : rue René-Guy Cadou, 22200 POMMERIT-LE-VICOMTE

● Garderie Saint-Gilles-les-Bois

De 7h20 à 8h40 et de 16h30 à 18h30

Adresse : rue des Ecoles, 22290 SAINT-GILLES-LES-BOIS

● Ecole Publique Tressignaux

De 8h00 à 9h00 et de 16h15 à 18h30

Adresse : Le Bourg, 22290 TRESSIGNAUX

LES MARCHÉS

● Lanvallon

Le vendredi matin

● Plouha

Le mercredi matin

POSTES

● Goudelin

Du lundi au samedi de 9h00 à 12h00

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 14h15 à 16h30

Adresse : rue d'Armor, 22290 GOUDELIN

● Lanvallon

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Le samedi de 9h00 à 12h00

Adresse : 3 rue Saint-Jacques, 22290 LANVOLLON

● Le Merzer

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 + un samedi sur deux

Adresse : 11 place de l'Eglise, 22200 LE MERZER

● Pléguien

Du lundi au samedi de 9h00 à 12h00

Adresse : Le Bourg, 22290 PLÉGUIEN

● Plouha

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Le samedi de 9h00 à 12h00

Adresse : Avenue Laënnec, 22580 PLOUHA

● Pommerit-le-Vicomte

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Le samedi de 9h00 à 12h00

Adresse : Place du Centre, 22200 POMMERIT-LE-VICOMTE

● Agence postale de Tréguidel

Ouverte tous les matins

Adresse : Le Petit Bar, Le Bourg, 22290 TRÉGUIDEL



DÉCHÈTERIE

- **Pommerit-le-Vicomte (Pont Doneg)**
les lundi, mercredi et samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
- **Plouha (ZA du Grand Etang)**
les lundi, mercredi et samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

EGLISE : Jours de culte

- **Gommenec'h, Lannebert, Tréméven, Trévélec**
1 fois par mois
- **Lanvollon**
1 à 2 fois par mois (dimanche et mercredi)
- **Le Merzer**
1 fois par mois (dimanche ou samedi)
- **Pommerit-le-Vicomte**
1^{er} et 3^{ème} dimanche du mois

Pour plus de détails et pour les autres communes, s'adresser à la paroisse de Plouha

CIMETIÈRE : responsable

Il s'agit du maire pour la plupart des communes. Pour les communes suivantes, s'adresser à :

- Plouha : Victor LE BON
- Pommerit-le-Vicomte : Hervé LE CORRE

SERVICES D'URGENCE

- SAMU 15
- POLICE 17
- POMPIERS 18
- Appel d'urgence européen 112
- SANS ABRI 115
- Enfance maltraitée 119
- Centre anti-poisons de RENNES
02 99 59 22 22
- CROSS (Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage) de Corsen-Ouessant
02 98 89 31 31

NUMEROS UTILES

- Alcooliques anonymes 02 96 62 31 06
- Ecoute Alcool 0 811 91 30 30
(Appel local d'un poste fixe)
- Cancer Info Service 0 810 810 821
(Appel local d'un poste fixe)
- Croix-Rouge Ecoute 0 800 858 858
(Appel gratuit d'un poste fixe)
- Dons d'organes et de moelle osseuse pour recevoir une carte ou un document d'information 0 800 20 22 24
(Appel gratuit d'un poste fixe)
- Drogues Info Service 0 800 23 13 13
(Appel gratuit d'un poste fixe)
- Ecoute Cannabis 0 811 91 20 20
(Appel local d'un poste fixe)
- Ecoute Handicap Moteur 0 800 500 597
(Appel gratuit d'un poste fixe)
- Ecoute Infos Sclérose en Plaques 0 800 854 976
(Appel gratuit d'un poste fixe)
- Enfance et Partage 0800 05 1 2 3 4
(Appel gratuit d'un poste fixe)



NUMEROS UTILES (SUITE)

- **Maladies Rares Info Service**
0 810 63 19 20
(Appel gratuit d'un poste fixe)
- **Protection et Assistance aux Personnes Agées (AFPAP)**
0 800 020 528
(Appel gratuit d'un poste fixe)
- **Sida Info Service** 0 800 840 800
(Appel gratuit d'un poste fixe)
- **SOS Amitié** 02 99 59 71 71
(Rennes)
- **SOS Enfants Disparus** 0 810 012 014
(Appel local d'un poste fixe)
- **Suicide Ecoute** 01 45 39 40 00
(Paris)
- **Vie Espoir 2000 (prévention du suicide)** 0 800 07 11 91
(Appel gratuit d'un poste fixe)
- **Tabac Info Service** 0 825 309 310
(Appel à 0,15 € TTC/min maxi)
- **Violence Conjugale - Femmes Info Service** 01 40 33 80 60
(Paris)
- **Viols Femmes Informations**
0 800 05 95 95
(Appel gratuit d'un poste fixe)

● **CIRA (Centre Interministériel de Renseignements Administratifs)**

Chaque jour, du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00 et le samedi de 9h00 à 13h00, les CIRA renseignent par téléphone le public sur les points de législation, de réglementation et de procédures administrative dans les domaines suivants : fiscalité, douanes, Trésor, concurrence et consommation, travail, emploi et formation professionnelle, Fonction publique, Europe, affaires sociales et santé, Sécurité sociale, urbanisme et logement, justice, éducation nationale, intérieur et collectivités locales

☎ 3939

LE CONSEIL GÉNÉRAL

Vous trouverez toutes les informations sur le Conseil Général des Côtes d'Armor sur son site internet

www.cg22.fr

☎ 02 96 62 62 22

Conseiller Général du Canton de Lanvollon
Jean LE FLOCH

Conseiller Général du Canton de Plouha
Philippe DELSOL

Conseiller Général du Canton de Pontrieux
Vincent LE MEAUX, Vice-président du Conseil général chargé des Sports et de la Vie Associative



Combien de temps conserver vos documents ?

● A conserver 1 an

- Les factures de téléphone
- Les chèques à encaisser (Il est cependant imprudent de conserver un chèque aussi longtemps)
- Les Impôts locaux (La taxe d'habitation et la taxe foncière de l'année de référence sont à conserver jusqu'au 31 décembre de l'année suivante)

● A conserver 2 ans

- Quittance de prime d'assurance et la preuve du règlement
- Courrier de résiliation des contrats d'assurance et l'accusé de réception
- Les factures d'achat de voitures
- Les contraventions
- Le contrat de prêt à la consommation (entre 2 et 10 ans)
- Les bordereaux de remboursement sécurité sociale et de versement d'allocations familiales
- Les ordonnances et dossiers médicaux (paiement des honoraires sachant qu'une action contre un médecin n'est prescrite qu'au bout de 30 ans)

● A conserver 3 ans

- Justificatifs d'impôts sur le revenu + avis d'imposition
- Justificatifs de déductions fiscales
- Redevance télévision

● A conserver 4 ans

- Justificatif du paiement des impôts
- Factures d'eau

● A conserver 5 ans

- Cotisations d'assurance (Si vous bénéficiez d'un crédit d'impôts)
- Contrat de location (quittances et états des lieux suivant le délai de contestation)
- Honoraires Notaires
- Justificatifs d'opérations en bourse
- Factures EDF-GDF

● A conserver 10 ans

- Contrats d'assurance habitation et automobile
- Les dossiers sinistres (10 ans après la fin de l'indemnisation et plus si des séquelles médicales sont à craindre)
- Frais de séjour en clinique privée
- Les relevés de compte bancaire, talons de chèque et bordereau de versement d'espèces
- Mandat à agent immobilier
- Les contrats de prêts immobiliers (A partir de la dernière échéance de crédit)
- Les documents liés aux travaux dans votre logement
- Charges de copropriété et correspondances avec le syndic

● A conserver 30 ans

- Factures de réparation
- Reconnaissances de dettes
- Honoraires d'avocat
- Les frais de séjour à l'Hôpital
- Contrats de travail
- Relevé de points "retraite"
- Talons de chéquiers

● A conserver toute la vie

- Contrat de mariage
- Jugement de divorce
- Livret de famille
- Contrat d'assurance décès et d'assurance vie
- Règlement de copropriété et comptes rendus d'assemblée générale
- Titre de propriété (Tant que vous ne revendez pas)
- Certificats médicaux (analyses, radiographies, carnets de santé)
- Allocation chômage
- Bulletins de salaire



Communauté de Communes
Lanvallon Plouha

Directeur de la publication : Thierry BURLLOT, Président de la Communauté de Communes Lanvallon Plouha - Moulin de Blanchardeau -BP 36- 22290 LANVOLLON - ☎ 02 96 70 17 04
Collecte des Informations : Groupe "Vivre ensemble" et CdC Lanvallon Plouha
Conception / mise en page : Service Communication de la Communauté de Communes Lanvallon Plouha
Crédit photos et images : Communauté de Communes Lanvallon Plouha
Imprimerie : GUIVARCH - ☎ 02 96 79 87 77